

SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Société Anonyme au Capital de 7.648.848 euros

SIEGE SOCIAL : Pôle d'Activités de Haute Picardie
B.P. n° 10010 – Estrées-Deniécourt
80208 PERONNE CEDEX
R.C.S. AMIENS B 086 380 219

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} OCTOBRE 2010 au 30 SEPTEMBRE 2011

**RAPPORTS – BILAN – COMPTE DE RESULTAT – ANNEXE AU BILAN
RESOLUTIONS**

ooooo

COMPTES CONSOLIDES

www.vermandoise.fr

RAPPORT EXERCICE 2010/2011

	Pages
- Membres du Conseil d'Administration.....	1 à 2
- Références des Commissaires aux Comptes.....	3
- Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire	4
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.....	5 à 16
- Affectation des résultats.....	17 à 18
- Rapport général des Commissaires aux Comptes	19 à 20
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions	21 à 22
- Attestation du rapport financier annuel.....	23
- Compte de résultat	24
- Bilan.....	25 à 26
- Annexe aux comptes sociaux.....	27 à 34
- Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.....	35
- Rapport du Président du Conseil d'Administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne	36 à 44
- Rapports des Commissaires aux Comptes concernant les procédures de contrôle interne	45 à 46
- Exposé sommaire sur la situation de la Société	47
- Projet de Résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire	48 à 52
- Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés	54 à 64
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	65 à 66
- Compte de résultat consolidé	67
- Bilan consolidé	68
- Annexe aux comptes consolidés	69 à 87
- Evolution des cours de Bourse et répartition du capital.....	88
- Organigramme du Groupe	89

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Daniel DELLOYE 59 Grande Rue 80770 BEAUCHAMPS	Président du Conseil d'Administration
Monsieur Denis DELLOYE 15 Boucle d'en Bas 60270 GOUVIEUX	Administrateur Directeur Général
Monsieur Hubert BOINET 7 bis rue d'Amiens 80800 VILLERS-BRETONNEUX	Administrateur
Monsieur Bernard BRICOUT 12 Boulevard Jean Mermoz 92200 NEUILLY SUR SEINE	Administrateur
Monsieur Philippe CHRETIEN 3 rue des Trois Pavillons 80000 AMIENS	Administrateur
Monsieur François-Xavier DE LA CHARIE 66 rue Charles Plessard 86100 CHATELLERAULT	Administrateur
Monsieur Michel DELLOYE 17 rue Diderot 92310 SEVRES	Administrateur
Monsieur Philippe DELLOYE 10 rue du Bois 80220 BOUVAINCOURT SUR BRESLE	Administrateur
Monsieur Jean-Marie GRATREAUX 46 Faubourg d'Orléans 45300 PITHIVIERS	Administrateur
Monsieur Hervé LEJOSNE 24 rue de la Sucrierie 62121 BIHUCOURT	Administrateur
Monsieur Patrick LEJOSNE Le Prieuré 60460 BLAINCOURT LES PRECY	Administrateur
Monsieur Patrice MOTTE 59 Avenue du Maréchal Douglas Haig 78000 VERSAILLES	Administrateur

Madame Anne TRECA
Via Sabotino 12
00195 ROMA
ITALIE

Administrateur

S.A. SUCRERIE D'IWUY
Représentée par Monsieur Henri-Louis DELLOYE
6 rue de Lisbonne
75008 PARIS

Administrateur

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FINS
Représentée par Monsieur Gontrand GOUBET
80360 FINS

Administrateur

INVELIOS CAPITAL SAS
Représentée par Monsieur Philippe GESLIN
1 rue de Vigny
75008 PARIS

Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES :

- **Monsieur David ELKAÏM**
5 rue de Monceau
75008 PARIS

- **KPMG**
Représentée par Madame Claire GRAVEREAU
1 Cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

SUPPLEANTS :

- **SNR AUDIT**
Représenté par Monsieur Didier CHIGOT
163-165 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

- **Monsieur Bernard PAULET**
1 Cours Valmy
92923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 16 MARS 2012¹

- 1°) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et présentation des comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} OCTOBRE 2010 et clos le 30 SEPTEMBRE 2011.
- 2°) Rapport du Président du Conseil d'Administration sur l'organisation et la préparation des travaux du Conseil et sur le contrôle interne.
- 3°) Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission : rapport général et rapport spécial relatif aux conventions visées à l'article 225-86 du Code de Commerce. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne.
- 4°) Approbation des comptes et opérations de l'exercice. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission durant l'exercice.
- 5°) Approbation des conventions et opérations visées à l'article 225-86 du Code de Commerce.
- 6°) Affectation et répartition du résultat de l'exercice.
- 7°) Renouvellement du mandat des Administrateurs suivants :
 - Madame Anne TRECA,
 - Messieurs Daniel DELLOYE, Denis DELLOYE, Hubert BOINET, Bernard BRICOUT, Philippe CHRETIEN, François-Xavier de La CHARIE, Michel DELLOYE, Philippe DELLOYE, Jean-Marie GRATREAUX, Hervé LEJOSNE, Patrick LEJOSNE, Patrice MOTTE,
 - Les sociétés : S.A. SUCRERIE D'IWUY, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FINS, INVELIOS CAPITAL S.A.S.
- 8°) Présentation des comptes consolidés :
 - ⇒ lecture du rapport du Conseil d'Administration,
 - ⇒ lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
 - ⇒ approbation de ces comptes consolidés.
- 9°) Pouvoirs

¹ Voir le « Rappel Préalable » en page 5.

- RAPPEL PREALABLE -

Préalablement et en tant que de besoin, nous devons vous rappeler que postérieurement à la clôture de l'exercice, la société CRISTAL UNION a déposé une offre en vue d'acquérir le contrôle du Groupe VERMANDOISE. Cette offre porte notamment sur des actions de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES (Communiqué du 6 octobre 2011).

Réuni le 21 octobre 2011, le Conseil d'Administration de votre société a décidé à l'unanimité d'approuver le principe de l'opération proposée par CRISTAL UNION.

Les instances représentatives du personnel ont été consultées. L'Autorité de la Concurrence française a été saisie. Le 23 janvier 2012, elle a émis un avis favorable.

En conséquence, les actionnaires familiaux de la SOCIETE CHAMPENOISE DE GESTION céderont leurs actions, dans les tout prochains jours à la Société CRISTAL UNION.

A la suite de cette opération, CRISTAL UNION contrôlera plus de 95 % du capital de VERMANDOISE DE SUCRERIES laquelle détient plus de 56,5 % du capital de SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL.

CRISTAL UNION lancera par la suite une Offre Publique d'Achat simplifiée sur la totalité des titres de VERMANDOISE DE SUCRERIES et de SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL.

La convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le lundi 12 décembre 2011.

Certains points de l'ordre du jour et certaines résolutions pourront être modifiés par le nouveau Conseil d'Administration mis en place début février 2012.

L'avis préalable de réunion publié au BALO, sera mis en ligne sur notre site internet le 6 février 2012.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice 2010/2011, soumettre à votre approbation les comptes annuels afin de permettre de procéder à l'affectation du résultat.

Le résultat de l'exercice clos au 30 SEPTEMBRE 2011 ressort à 19.301.324,30 euros contre 19.802.950,30 euros l'exercice précédent. Si le montant global de dividendes reçus est sensiblement le même (18.898 K€ contre 19.292 K€), en revanche, l'exercice précédent la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL avait perçu un dividende de ses deux filiales.

La CNSR a versé un dividende de 3.832 K€ (elle n'a versé aucun dividende en 2010/2011).

La SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES a versé 18.898 K€ contre 15.461 K€ (dividende unitaire de 33 € contre 27 €).

L'impôt sur les dividendes augmente très sensiblement. La règle selon laquelle l'imposition des dividendes reçus est plafonnée à 10 % des frais généraux exposés par la Société bénéficiaire desdits dividendes est supprimée.

FILIALES ET SOUS-FILIALES

I.- ACTIVITE DES SOCIETES SUCRIERES

⇒ **La SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES : Résultats au 30 SEPTEMBRE 2011**

D'un exercice à l'autre, l'environnement économique est sensiblement comparable, les cours mondiaux sont demeurés à des niveaux élevés, influant toujours positivement sur la situation européenne. Dans ce contexte, la marge nette sucre (quota et hors quota) varie assez peu, en revanche la production de la S.V.I. ayant diminué de 30.000 Tonnes le résultat de l'exercice est impacté négativement par cette baisse de production. Toutefois, cet impact a été plus que neutralisé par :

- ✓ Un effet « déstockage » du sucre du quota ;
- ✓ Une reprise de provision devenue sans objet (provision de 3,1 M.€ sur un risque d'insolvabilité de la SICA Pulpes Haute Picardie).

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'améliore à 54.559 K€ contre 48.935 K€.

Le résultat exceptionnel négatif à hauteur de -10.988 K€ enregistre comme les années précédentes, à hauteur de 5.200 K€, l'annuité d'amortissement du mali de fusion (41.578 K€) dégagé à l'occasion de l'absorption de la S.A.F.B.A. En outre une provision de 4,1 Millions d'euros concernant un litige avec l'Administration fiscale relatif au montant de la taxe professionnelle due a été constituée. Cette dernière est plafonnée à 3,5 % de la valeur ajoutée, le différend avec l'Administration porte sur la détermination de la valeur ajoutée (coef. annexe comptes consolidés, chapitre « autres informations » paragraphe I).

Enfin, la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES a mis en distribution le jeudi 17 février 2011 un dividende de 33 € par action, ce qui correspond à une distribution globale de 21.071 K€.

En K€	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010	Variation
Résultat d'exploitation	54 559	48 935	5 624
Résultat financier	272	41	231
Résultat exceptionnel	-10 988	-6 099	-4 889
Sous total	43 843	42 877	966
Moins participation	1 582	1 758	-176
Moins impôt sur les bénéfices	16 104	16 975	-871
Résultat net comptable	26 157	24 144	2 013

⇒ **La SUCRERIE DE TOURY : Résultats au 30 SEPTEMBRE 2011**

L'activité sucrière de la Sucrerie de TOURY a bénéficié, comme exposé pour la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES, d'un environnement économique favorable.

Les résultats de son activité de distillation (alcool et éthanol) qui représente presque 50 % de son chiffre d'affaires se sont très nettement améliorés, la valorisation de l'alcool sur la fin de l'exercice se réalisant à des niveaux de prix bien supérieurs à ceux de l'exercice précédent, le marché étant davantage porteur.

Enfin, son activité annexe, la déshydratation des pulpes, a enregistré une forte hausse de ses résultats, le prix de vente des pellets ayant augmenté de plus de 70 %.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation de l'exercice 2010/11 progresse fortement (+ 80 %), atteignant un niveau jamais réalisé.

La Sucrerie de TOURY a mis en distribution le 17 février 2011 un dividende de 3,7 € par action, ce qui correspond à une distribution globale de 845 K€.

En K€	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010	Variation
Résultat d'exploitation	14 568	8 081	6 487
Résultat financier	483	373	110
Résultat exceptionnel	-947	-813	-134
Sous total	14 104	7 641	6 463
Moins participation	592	292	300
Moins impôt sur les bénéfices	4 702	2 491	2 211
Résultat net comptable	8 810	4 858	3 952

II.- La COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES : Résultats au 30/09/2011.

Le résultat d'exploitation au 30 septembre 2011 s'améliore de 40 % grâce à une valorisation nettement supérieure pour l'ensemble des céréales. Par ailleurs, le résultat des autres cultures (betteraves et pommes de terre) demeure à des niveaux satisfaisants.

Le résultat financier est en forte augmentation ; la C.N.S.R. qui détient 18 % de la S.C.G. (Société Champenoise de Gestion qui contrôle la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES à 43 %) a reçu de cette dernière deux dividendes au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2010/11, la C.N.S.R. n'a distribué aucun dividende.

En K€	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010	Variation
Résultat d'exploitation	1 262	906	356
Résultat financier	1 411	548	863
Résultat exceptionnel	27	3	24
Moins impôt sur les bénéfices	459	324	135
Résultat net comptable	2 241	1 133	1 108

III.- La SOCIETE NORPAR : Résultats au 30/09/2011.

L'actif de cette société est uniquement constitué par des liquidités importantes (106.000 K€).

La remontée des taux permet une amélioration significative du résultat financier à 1.130 K€ contre 555 K€ l'exercice précédent.

Le résultat net ressort à 751 K€.

Cette société n'a distribué aucun dividende.

AFFAIRES SOCIALES

Les tableaux ci-après reproduits, donnent la répartition et l'évolution des effectifs du Groupe et fournissent des indications chiffrées sur sa politique sociale.

1) Effectif total permanent et saisonnier au 31 Décembre 2010 et variation annuelle.

			CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
E N T R E E S	EMBAUCHES	en CDI			1		1		16	2	18	2
		dont salariés - 25 ans						6		6		
		dont salariés + 50 ans						1		1		
	en CDD (y compris saisonniers)						2	12	266	115	268	127
	MUTATIONS TOURY											
TOTAL					1		3	12	282	117	286	129
S O R T I E S	RETRAITE		1		2		1		11	1	15	1
	DEMISSIONS								4	2	4	2
	LICENCIEMENTS					1			3		3	1
	INVALIDITE DECES									1		1
	MUTATIONS TOURY		1								1	
	DEPARTS TOUTES CAUSES	au cours de période d'essai										
		rupture du CDD							4	1	4	1
		fin du CDD					1	11	287	125	288	136
TOTAL			2		2	1	2	11	309	130	315	142
EFFECTIF AU 31/12			38	7	92	15	23	30	340	12	493	64

2) Effectifs par types de contrats au 31 Décembre 2010.

		CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
CDI	Temps complet	37	7	92	13	22	25	325	11	476	56
	Temps partiel < 50%								1		1
	Temps partiel > 50%				2		2				4
TOTAL		37	7	92	15	22	27	325	12	476	61
CDD (y compris saisonniers)		1				1	3	15		17	3
DONT	APPRENTISSAGE					1	2	11		12	2
	PROFESSIONNALISATION						1	1		1	1
	AUTRES (contrats aidés)	1						3		4	
TOTAL		1				1	3	15		17	3
EFFECTIF AU 31/12		38	7	92	15	23	30	340	12	493	64

3) Mouvements du personnel saisonnier au cours de l'année civile

	CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
SAISONNIERS										
ENTREES					1	5	134	87	135	92
SORTIES					1	5	131	87	132	92
SOLDES MOUVEMENTS AU 31/12							3		3	
EFFECTIF AU 31/10					1	5	128	86	129	91

4) Répartition de l'effectif permanent par âge

	CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
MOINS DE 20 ANS							3		3	
DE 20 A 29 ANS	3	1	4	2		1	51		58	4
DE 30 A 39 ANS	7		16	4	3	6	54	2	80	12
DE 40 A 49 ANS	7	4	29	5	4	8	91	5	131	22
DE 50 A 59 ANS	16	2	43	4	15	11	122	5	196	22
60 ANS ET PLUS	4					1	4		8	1
EFFECTIF CDI AU 31/12	37	7	92	15	22	27	325	12	476	61

5) Répartition de l'effectif permanent selon l'ancienneté

	CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
moins de 3 ans	1	1	5	1		1	32	2	38	5
3 à 5 ans	2	1	1	3	3	2	34	1	40	7
6 à 8 ans	9		7		2	2	25	1	43	3
9 à 11 ans	1		7	1	2	2	18	1	28	4
12 à 14 ans	2		8	2		1	18	1	28	4
15 à 19 ans	6	2	9	3		5	39	2	54	12
20 à 25 ans	5		9	2		5	26	2	40	9
plus de 25 ans	11	3	46	3	15	9	133	2	205	17
ANCIENNETE MOYENNE	17,0	17,6	20,2	15,3	20,8	18,7	17,5	14,3	18,2	16,9

6) Formation professionnelle continue

MONTANT DE LA PARTICIPATION			REPARTITION DES STAGES PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE									
			CADRES		TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE		EMPLOYES		OUVRIERS		TOTAL	
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
OBLIGATION LEGALE 1,6%	316 768	NBRE DE STAGIAIRES	39	7	85	14	16	23	272	9	412	53
DEPENSES REELLES	651 694	NBRE D'HEURES DE STAGE REMUNEREES	1 000	305	2 184	378	394	287	10 450	115	14 028	1 084

7) Relations professionnelles

COMITE DE GROUPE		
Nombre de réunions		1
COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE		
Nombre de réunions (hors réunions exceptionnelles)		6
Nombre de réunions exceptionnelles		2
COMITE D'ETABLISSEMENT		
Nombre de réunions (hors réunions exceptionnelles)		42
Nombre de réunions exceptionnelles		5
DELEGUES DU PERSONNEL		
Nombre de réunions (hors réunions exceptionnelles)		22
Nombre de réunions exceptionnelles		
REUNIONS DE NEGOCIATION AVEC LES DELEGUES SYNDICAUX		
Nombre de réunions		5
REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL		
Nombre de réunions (hors réunions exceptionnelles)		13
Nombre de réunions exceptionnelles		1

ENVIRONNEMENT ET QUALITE

Le Groupe VERMANDOISE a mis en œuvre une politique ambitieuse d'augmentation de la productivité tout en limitant l'impact sur son environnement. L'équilibre entre productivité et questions environnementales doit être trouvé pour assurer l'augmentation de la demande alimentaire et la sécurité alimentaire tout en prenant en compte notre impact sur l'environnement et ses conséquences sur le changement climatique.

Le concept de durabilité est au cœur de l'industrie sucrière. La réduction des consommations énergétiques et de la demande en eau, le recyclage des ressources, la valorisation de tous les coproduits sans aucun déchet permettent à notre société de rester compétitive tout en préservant l'environnement.

⇒ Sur le plan agricole tout d'abord, cinq axes ont été développés :

1) Poursuite de la mise en place de bonnes pratiques agricoles.

Afin d'aider les agriculteurs à atteindre les bonnes pratiques agricoles, des aides à la décision qui intègrent les aspects environnementaux ont été mis en place.

Il s'agit d'aider les agriculteurs à choisir les variétés de betteraves adaptées à leurs conditions de culture, de réaliser des bilans azotés afin de réduire l'apport des fertilisants, d'apporter des conseils culturaux en termes de techniques betteravières, de suivre les développements des adventices et des différentes maladies afin de limiter les traitements herbicides, insecticides et anti fongiques.

Ces actions sont largement diffusées par l'I.T.B.(Institut Technique de la Betterave), cofinancé par la VERMANDOISE, les sociétés sucrières et les planteurs de betteraves et relayées par nos services betteraviers qui apportent leurs conseils et expertises aux agriculteurs.

2) Préservation de la biodiversité.

La recherche menée par les sélectionneurs de semences basée sur la sélection (hors O.G.M.) conduit à proposer des variétés de betteraves tolérantes ou résistantes aux maladies. Les variétés proposant une double tolérance ou résistance sont de plus en plus proposées et commercialisées auprès des agriculteurs. Cela permet de limiter le nombre de traitements et de diminuer, voire de supprimer, les doses de produits de protection des plantes utilisées pour combattre ces maladies.

Il convient également de rappeler que la récolte des betteraves intervient à l'automne et permet à de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, de trouver des couverts et des sources d'alimentation mais également toute la chaîne alimentaire nécessaire à leur alimentation.

3) Limitation de l'érosion des sols

La culture betteravière requiert de bons sols afin de pouvoir apporter des rendements élevés. Il est donc primordial pour les agriculteurs de préserver cette ressource et d'éviter l'érosion des sols, la compaction des sols et l'export de terre au moment de la récolte.

La betterave est une culture racinaire qui permet d'améliorer la structure des sols. Afin de limiter les infiltrations d'azote, les apports sont limités à leur strict nécessaire (méthode des bilans). De plus, en interculture, les cultures intermédiaires, pièges à nitrates (CIPAN) sont préconisées. Lors de la récolte, les feuilles et pétioles sont laissées au champ, évitant l'export de matières organiques bénéfiques.

Afin de limiter l'érosion des sols, les techniques de non labours avant les semis se généralisent. Ces techniques permettent de diminuer l'érosion des sols par lessivage et maintiennent une biodiversité des sols. La limitation des passages d'engins et l'utilisation d'engins avec pneus basse pression permettent de limiter la compaction des sols. Enfin, les techniques de récolte permettent de limiter l'export de terre. Des mesures d'incitation mises en place au niveau d'accords interprofessionnels ont permis une réduction importante de la tare terre livrée à nos usines. Ces efforts doivent néanmoins être poursuivis.

Enfin, après avoir été traitée dans nos usines, la terre est retournée aux agriculteurs afin de restaurer la quantité de terre végétale qui peut faire défaut à certains endroits.

4) La gestion de l'eau

La situation des usines rend nécessaire la bonne utilisation de l'eau en termes de quantité d'une part et en termes de qualité d'autre part.

Des programmes de gestion de l'irrigation ont été créés par l'I.T.B. et sont mis à disposition des agriculteurs. Cela permet d'apporter la juste quantité d'eau pour irriguer les betteraves en fonction des paramètres météorologiques réels.

En ce qui concerne la qualité, de nombreux efforts ont été réalisés en vue de réduire les apports azotés. Cela a limité l'impact de la culture betteravière sur les nappes phréatiques.

5) Adaptation au changement climatique

La recherche continue de variétés de betteraves nouvelles permet de s'adapter aux nouvelles conditions générées par le réchauffement climatique. Le réchauffement peut s'avérer bénéfique et apporter une augmentation de la production de sucre par hectare, mais peut également se révéler défavorable avec l'apparition de nouvelles maladies.

Les mesures de limitation des engrais, de limitation du nombre de passages, d'utilisation de machines agricoles plus adaptées ont permis, entre autres, de diminuer la création de gaz à effet de serre.

⇒ Sur le plan industriel d'autre part, les efforts ont porté principalement sur 3 points :

1. L'amélioration des bonnes pratiques industrielles

Les champs de betteraves et les usines situées en milieu rural permettent de limiter le rayon moyen d'approvisionnement en betteraves à moins de 30 Km. Afin de réduire le tonnage de matières premières transportées, différentes voies ont été trouvées et mises en œuvre, la limitation des apports de terre vers l'usine par la mise en place d'un Accord interprofessionnel planteurs / fabricants de sucre, l'utilisation de transport à poids roulant de 44 Tonnes au lieu de 40 Tonnes contribuant à diminuer le nombre de leur parcours, le nombre de rotations et donc les émissions de gaz à effet de serre et de traversées de villages.

La recherche de variétés riches permet également d'augmenter le poids de sucre transporté par rotation.

De plus, afin de respecter l'environnement proche, des investissements sont réalisés annuellement afin de réduire les émissions sonores, les émissions d'odeurs et les émissions de poussières.

2. La gestion de l'eau

Les sucreries sont des émetteurs d'eau provenant de la betterave. Cette eau sert à la production de vapeur dans le process de fabrication et cette vapeur est condensée dans le process, refroidie et stockée. En conséquence, l'industrie sucrière ne nécessite qu'un apport minimal d'eau fraîche.

Les eaux condensées servent ensuite à nettoyer les betteraves, les eaux terreuses sont ensuite criblées pour séparer les pierres, les éléments organiques et sont stockées puis décantées avant rejet.

3. La diminution des gaz à effet de serre

L'abaissement de la consommation des produits intermédiaires et notamment des combustibles permet de diminuer chaque année nombre d'émissions de gaz à effet de serre.

Les sucreries du Groupe VERMANDOISE sont toutes équipées d'installations de cogénération produisant simultanément de l'électricité et de la vapeur. Ces deux composantes sont utilisées efficacement dans le process, réduisant les besoins en énergie primaire.

Dans le process, tout nouvel investissement prend en compte les meilleures techniques, réduisant les consommations d'énergie nécessaires.

⇒ Sur le plan commercial, le Groupe VERMANDOISE a le souci d'assurer une totale sécurité alimentaire. Ceci passe par la mise en œuvre de politiques de qualité et de sécurité. A titre d'exemple, le Groupe applique le programme H.A.C.C.P. (Hazard Analysis and Critical Control Point).

Cette approche permet d'identifier, localiser, évaluer et contrôler les risques potentiels liés à la fabrication d'un produit alimentaire. Dans le même esprit, le Groupe VERMANDOISE poursuit des efforts ambitieux de formation de ses équipes afin de parfaire les objectifs de qualité mais également en vue d'assurer à tous les membres du personnel le maximum de sécurité au travail.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les conditions techniques et agronomiques de la campagne 2011/2012 sont tout à fait exceptionnelles et telles que le Groupe va dépasser son record de production. Celle-ci devrait s'établir à 617.000 Tonnes pour ses 4 usines (sirops compris). Par ailleurs, grâce à un automne particulièrement sec, la tare terre est en sensible baisse et les coûts de transport en diminution.

L'environnement économique demeure satisfaisant, la valorisation des sucres du quota sera supérieure à celle de l'exercice écoulé.

Certes, les cours mondiaux semblent commencer à marquer le pas, influencés par les annonces de forte production en Asie, Russie, Ukraine et Europe. Mais il est encore un peu tôt pour savoir si ce mouvement de repli va persister.

Notre Groupe a pu d'ores et déjà engager une bonne partie de la production de hors quota à des niveaux de prix attractifs. En conséquence, le résultat de l'exercice 2011/2012 devrait très sensiblement progresser.

Pour les années à venir, la situation sur le marché européen dépendra bien évidemment de l'évolution des cours mondiaux. Dans la mesure où l'on assisterait à une forte chute, il est à craindre que les tonnages en provenance des ACP/PMA à destination de l'Europe soient nettement plus élevés que ceux des deux dernières campagnes.

Reste l'échéance 2014/2015 avec la fin du Règlement sucrier. A cet égard le 12 Octobre dernier, la Commission de Bruxelles a annoncé son intention de mettre fin au régime des quotas. Les réactions professionnelles dans la filière et notamment le monde agricole ont été vives pour manifester leur opposition à cette initiative dont ils craignent qu'elle ne déstabilise le marché. Le débat est lancé.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le bénéfice net de l'exercice soit	19.301.324,30 €
augmenté du report à nouveau soit	53.514.733,29 €
forme un total de	<u>72.816.057,59 €</u>

Ce montant serait affecté pour la totalité au report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant distribué au titre des trois précédents exercices sociaux :

EXERCICES	DIVIDENDE
01/10/2007 - 30/09/2008	30,00 €
01/10/2008 - 30/09/2009	30,00 €
01/10/2009 - 30/09/2010	45,00 €

* * * * *

Le Conseil constate que le mandat de tous les Administrateurs arrive à terme et propose leur renouvellement à l'occasion de la prochaine Assemblée.

* * * * *

En application de la loi du 12 JUILLET 1985 modifiée, nous vous précisons que les actionnaires détenant plus de 5 % du capital sont les suivants :

- Plus de 50 % : SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES
- Plus de 20 % : FIRST EAGLE INVESTMENT MANAGEMENT LLC

* * * * *

A notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social.

Conformément à l'article 225-102.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'ensemble des rémunérations se sont limitées aux seuls jetons de présence versés aux Administrateurs pour un montant de 20.000 euros.

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 du décret du 23 MARS 1967 faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Il vous appartiendra enfin de prendre acte du rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes établi conformément à la loi et d'approuver en tant que de besoin les opérations visées, étant précisé qu'il n'existe pas d'autre convention dite courante entre la Société et les Sociétés du Groupe.

En outre en application de loi 2005-842 du 26 Juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie (transposition en droit français de la directive européenne transparence) nous vous informons :

- que le nombre d'actions ainsi que le nombre total des droits de vote s'élèvent à 478.053.

* * * * *

Nous vous demandons enfin de bien vouloir approuver les comptes consolidés de votre Société arrêtés à la date du 30 SEPTEMBRE 2011, date de clôture de toutes les Sociétés du Groupe VERMANDOISE.

Par application de l'alinéa 14 de l'article 24 du décret du 29 NOVEMBRE 1983, votre Conseil d'Administration vous précise que votre Société est elle-même consolidée dans les comptes de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES Société mère de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.-

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

David ELKAÏM

5 rue de Monceau
75008 Paris
France

Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil

Siège social : Pôle d'Activités de Haute Picardie
BP10010 Estrées- Deniécourt
80208 Péronne cedex

Capital social : € 7 648 848

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2011

Mesdames, Messieurs,

1.- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2.- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers indique, au paragraphe relatif aux immobilisations financières, les modalités d'appréciation de la valeur des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour l'arrêté des comptes et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3.- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris La Défense, le 20 décembre 2011

KPMG Audit

David Elkaïm

Département de KPMG S.A.

Claire Gravereau

Associée

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

David ELKAÏM

5 rue de Monceau
75008 Paris
France

Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil- Société Anonyme

Siège social : Pôle d'Activités de Haute Picardie
BP10010 - Estrées-Deniécourt
80208 Peronne cedex

Capital social : € 7 648 848

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 30 septembre 2011

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- **Convention d'assistance avec la Société Vermandoise de Sucreries**

Convention d'assistance dans les domaines commercial, social, financier, comptable, fiscal, juridique et autres. Le montant de la facturation annuelle versé par la société Sucrière de Pithiviers le Vieil s'est élevé à 21 343 euros HT.

Cette convention a été approuvée par le conseil de surveillance du 24 octobre 1994.

- **Conventions de trésorerie**

- o **Avec la Société Vermandoise de Sucreries :**

intérêts versés au 30 septembre 2011	€	1 730
intérêts reçus au 30 septembre 2011	€	839
solde débiteur au 30 septembre 2011	€	15 842

- o **Avec la Société Vermandoise-Industries :**

intérêts reçus au 30 septembre 2011	€	399 927
intérêts versés au 30 septembre 2011	€	0
solde débiteur au 30 septembre 2011.....	€	11 459

- o **Avec la Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies :**

intérêts reçus au 30 septembre 2011	€	10 485
intérêts versés au 30 septembre 2011	€	33
solde créditeur au 30 septembre 2011.....	€	12 289

- **Convention de bail rural conclue avec la Compagnie Nouvelle de Sucreries Réunies**

- fermage reçu au 30 septembre 2011	€	73 762
- refacturation d'impôts fonciers	€	4 814

Paris et Paris La Défense, le 20 décembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

David Elkaïm

Claire Gravereau
Associée

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Monsieur Stanislas WEDRYCHOWSKI, Secrétaire Général, atteste, qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 5 à la page 18, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Estrées-Deniécourt, le 30 décembre 2011

COMPTES DE RESULTAT COMPARES

	EXERCICE 2010/2011	EXERCICE 2009/2010
<u>Produits d'exploitation :</u>		
- Prestations de services	80 266	78 896
	80 266	78 896
<u>Charges d'exploitation :</u>		
- Achats et charges externes	95 285	93 000
- Impôts et taxes	36 536	33 403
- Autres charges	19 200	20 800
	151 021	147 203
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION I :</i>	-70 755	-68 307
<u>Produits financiers :</u>		
- Produits financiers de participations	19 309 723	19 894 954
- Autres produits financiers	723 608	302 455
- Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	12 420	8 245
	20 045 751	20 205 654
<u>Charges financières :</u>		
- Intérêts et charges assimilées	1 747	329
	1 747	329
<i>RESULTAT FINANCIER II :</i>	20 044 004	20 205 325
<i>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS I + II</i>	19 973 249	20 137 018
<u>Produits exceptionnels :</u>	9 609	203
<u>Charges exceptionnelles :</u>	1 547	0
<i>RESULTAT EXCEPTIONNEL :</i>	8 062	203
- Impôt sur les bénéfices:	679 987	334 271
BENEFICE DE L'EXERCICE :	19 301 324	19 802 950

B I L A N

	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENT S PROVISIONS	MONTANT NET	RAPPEL AU 30.09.2010
<u>ACTIF</u>				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
- Terrains	1 539 824		1 539 824	1 541 276
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
- Autres participation	40 546 435		40 546 435	40 546 045
TOTAL :	42 086 259	0	42 086 259	42 087 321
<u>CREANCES</u>				
- Créances et comptes rattachés	60 622		60 622	58 932
- Autres créances	27 300		27 300	6 215 910
TOTAL :	87 922	0	87 922	6 274 842
<u>DIVERS</u>				
- Valeurs mobilières de placement	84 454 761		84 454 761	82 242 906
- Disponibilités	63 533		63 533	43 340
- Charges constatées d'avance	2 231		2 231	1 951
TOTAL :	84 520 525	0	84 520 525	82 288 197
TOTAL GENERAL :	126 694 706	0	126 694 706	130 650 360

A U 3 0 S E P T E M B R E 2 0 1 1

	MONTANT	RAPPEL AU 30.09.2010
<u>PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	7 648 848	7 648 848
Primes d'émission d'actions	25 547 360	25 547 360
Réserve légale	764 885	764 885
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	19 461 400	19 461 400
Report à nouveau	53 514 734	55 224 168
Résultat de l'exercice	19 301 324	19 802 950
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	126 238 551	128 449 611
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39	2 970
Dettes fiscales et sociales	354 915	9 135
Autres dettes	101 201	2 188 644
TOTAL DES DETTES	456 155	2 200 749
TOTAL GENERAL :	126 694 706	130 650 360

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
AU 30 SEPTEMBRE 2011
(en milliers d'euros)**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice ont été établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et couvrent la période du 1^{er} Octobre 2010 au 30 Septembre 2011.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

Les comptes de la Société sont consolidés dans les comptes de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES par la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Lundi 12 Décembre 2011.

A) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en œuvre.

B) Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Leur valeur d'inventaire est analysée annuellement en fonction de leur valeur d'usage, au vu notamment des résultats dégagés par les Sociétés concernées et de l'évolution de leur situation nette.

Les résultats de cession sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

C) Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elle était susceptible de donner lieu.

Les comptes de charges constatées d'avance représentent des frais comptabilisés dans l'exercice dont une quote-part, par la règle du prorata temporis, concerne l'exercice suivant.

D) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les résultats de cession sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur d'inventaire des titres cotés est égale au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La valeur des titres non cotés est estimée à leur valeur probable de négociation.

Le cas échéant, l'apparition d'un risque de contrepartie sur un titre, fait l'objet d'une provision spécifique.

Les intérêts courus non échus sont comptabilisés en résultat.

E) Capitaux propres

Les éléments exceptionnels ne sont pas inclus dans le résultat courant, conformément au plan comptable général.

NOTES SUR LE BILAN

A) Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	30/09/2010	Acquisitions	Cessions	30/09/2011
Terrains, agencements	1 541	0	1	1 540
TOTAL	1 541	0	1	1 540

B) Immobilisations financières

Titres de participation :

Valeurs brutes	30/09/2010	Acquisitions	Cessions	30/09/2011
Entreprises liées				
- SVI	35 979	0	0	35 979
- CNSR	4 567	0	0	4 567
- Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Total des valeurs brutes	40 546	0	0	40 546
Total des valeurs nettes	40 546	0	0	40 546

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (en K€)

SOCIETES OU GROUPE DE SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en pourcentage) Au 30.09.2011	Valeur comptable des titres détenus (1) Au 30.09.2011	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Résultats du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2010/2011	Observations Exercice clos le
A- Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous (2)										
1°) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société) :										
SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES	10 216	239 525	89,69%	35 980	-	-	244 632	24 143	18 898	30/09/10
COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES	2 971	4 013	64,48%	4 567	12	-	2 940	1 133	-	30/09/10
2°) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)										
B- Renseignements globaux concernant les filiales et les participations										

(1) les valeurs brutes et les valeurs nettes sont identiques

(2) dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société

C) Les créances

Valeurs brutes	30/09/2011	A 1 an au plus	A plus d'1 an	30/09/2010
Clients	61	61		59
Autre créances (cct entrepr liées)	27	27		6 216
TOTAL	88	88	0	6 275

D) Les valeurs mobilières de placement

	Valeur d'achat	Valeur de marché
Sicav et FCP	463	463
Certificats de dépôt	83 767	83 767
Intérêts courus sur certificats de dépôt	225	225
TOTAL	84 455	84 455

E) Charges constatées d'avance : 2 K€.

F) Capitaux propres

Le capital social de 7.648.848 euros est divisé en 478.053 actions au nominal de 16 euros chacune, entièrement libérées. (La SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES en détient 56,51 %).

Tableau de variation des capitaux propres :

Nombre d'actions	(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Capitaux propres
478 053	Capitaux propres au 30/09/2009	7 649	25 547	89 792	122 988
	Dividende distribué			-14 342	-14 342
	Résultat net du 30/09/2010			19 803	19 803
478 053	Capitaux propres au 30/09/2010	7 649	25 547	95 253	128 449
	Dividende distribué			-21 512	-21 512
	Résultat net du 30/09/2011			19 301	19 301
478 053	Capitaux propres au 30/09/2011	7 649	25 547	93 042	126 238

G) Dettes financières

DETTES FINANCIERES, HORS CONCOURS BANCAIRES COURANTS	30/09/2011	30/09/2010
Comptes courants entreprises liées	12	2 103
Autres dettes financières		3
TOTAL	12	2 106

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Total des dettes financières	12			12

H) Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

	30/09/2011	A 1 an au plus	A plus d'1 an	30/09/2010
Dettes envers les organismes fiscaux	9	9		9
Impôt sur les Sociétés	346	346		0
Autres dettes	89	89		86
TOTAL	444	444	0	95

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A) Chiffre d'affaires

Nature	30/09/2011	30/09/2010
Prestations de services	75	74
Divers	5	5
TOTAL	80	79

B) Charges d'exploitation

L'ensemble des rémunérations allouées aux Membres des organes d'Administration et de Direction s'élève à 20 K€ (jetons de présence).

C) Résultat financier

	30/09/2011	30/09/2010
Revenus des titres de participation	18 898	19 293
Revenus des titres immobilisés	0	0
Autres produits financiers	412	602
Produits nets sur cession de VMP et certificats de dépôt	736	311
Intérêts et charges financières diverses	-2	0
TOTAL	20 044	20 206

D) Résultat exceptionnel

	30/09/2011	30/09/2010
Produits cession immobilisations	9	0
Reprises aux provisions exceptionnelles	0	0
Valeurs nettes comptables immobilisations	-1	0
TOTAL	8	0

E) Impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	19 973	677	19 296
Résultat exceptionnel	8	3	5
Résultat net comptable			19 301

Le taux d'imposition appliqué à la société est le taux normal à 33,33%. La société n'est pas soumise à la contribution sociale à 3,3%.

AUTRES INFORMATIONS

A) Effectif moyen

La Société ne dispose d'aucun personnel.

B) Eléments concernant les entreprises liées

	30/09/2011	30/09/2010
Participations	40 546	40 546
Créances rattachées à des participations	61	59
Prêts rattachés à des participations	27	5 959
Dettes financières	12	2 103
Produits d'exploitation	80	79
Charges d'exploitation	25	25
Produits de participation	18 898	19 293
Autres produits financiers	412	602
Divers produits	0	0

C) Créances et dettes représentées par des effets de commerce : *Néant*

D) Engagements financiers : *Néant*

E) Honoraires des commissaires aux comptes

En application du Décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société.

F) Tableau de financement

	01/10/2010 30/09/2011	01/10/2009 30/09/2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	19 301	19 803
Variation des provisions	0	0
Plus ou moins-values de cession d'actifs	-9	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	19 292	19 803
Variation des autres créances et dettes	6 536	-5 720
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	6 536	-5 720
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	25 828	14 083
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de titres	0	-20
Cession d'actifs immobilisés	10	0
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)	10	-20
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	-21 512	-14 341
Souscription d'emprunts et dettes financières	0	2 037
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-2 091	0
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	-23 603	-12 304
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	2 235	1 759
TRESORERIE A L'OUVERTURE (D)	82 283	80 524
TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D)	84 518	82 283

G) Frais de recherche et de développement : *Néant*

H) Dettes garanties par des sûretés réelles : *Néant.*

I) Evénements postérieurs à la clôture :

En date du 4 octobre 2011, le groupe Cristal Union a indiqué avoir un accord d'exclusivité sur le rachat de 95% des actions du groupe Vermandoise. Cet événement postérieur à la date de clôture n'a aucune incidence sur les comptes et la présentation des comptes au 30/09/11 de notre société.

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
<u>I.- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
a) Capital social	7 648 848	7 648 848	7 648 848	7 648 848	7 648 848
b) Nombre d'actions existantes.....	478 053	478 053	478 053	478 053	478 053
<u>II.- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes (y compris pdts financiers)	21 367 382	19 080 688	17 808 850	20 284 550	20 126 017
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions...	21 187 874	18 963 608	17 671 275	20 137 221	19 981 311
c) Impôts sur les bénéfices	1 175 194	1 216 751	786 978	334 271	679 987
d) Résultat après impôts, amortissements et provisions ...	20 046 679	17 746 857	16 884 297	19 802 950	19 301 324
e) Résultat distribué.....	14 341 590	14 341 590	14 341 590	21 512 385	
<u>III.- RESULTATS PAR ACTION</u>					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	41,86	37,12	35,32	41,42	40,37
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions ...	41,93	37,12	35,32	41,42	40,37
c) Dividende net attribué à chaque action	30,00	30,00	30,00	45,00	
<u>IV.- PERSONNEL</u>					
a) Effectif moyen pendant l'exercice.....	-	-	-	-	-
b) Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Oeuvres Sociales, etc...)	-	-	-	-	-

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENDANT COMPTE :

- ✧ des procédures de contrôle interne à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- ✧ de la gestion des risques mis en place au sein de la Société.

ET DONNANT DES INFORMATIONS :

- ✧ requises par l'article 225-68 du Code de Commerce et relatives au dispositif en matière de gouvernement de l'entreprise.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 du Code de Commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- ⇒ des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2011,
- ⇒ du mode de fonctionnement du contrôle interne dans notre Société.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du Lundi 12 Décembre 2011.

Préalablement, je tiens à vous faire part au cours de l'exercice du décès de l'un de nos Administrateurs, Monsieur Bernard LHEURE, et rends hommage à ses qualités professionnelles et à son dévouement mis au service du Groupe.

I.- PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.-

1.1.- Composition du Conseil d'Administration

Votre Conseil d'Administration est composé de 17 membres, dont 5 sont considérés comme indépendants. La liste des membres du Conseil d'Administration de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres Sociétés, figure ci-après. Aucun règlement intérieur n'existe qui organise le fonctionnement du Conseil d'Administration. Conformément aux statuts les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour 6 ans alors que le code AFEP/MEDEF préconise des mandats d'une durée maximale de 4 ans. Néanmoins, le Conseil considère que ce point ne devrait pas constituer un obstacle à la bonne gouvernance de la Société dès lors que le Conseil veille à l'occasion des renouvellements et/ou nominations de nouveaux Administrateurs à assurer une composition harmonieuse de ses membres, qui contribue à son bon fonctionnement et à préserver la qualité de ses débats.

1.2.- Evaluation des travaux du Conseil

Une évaluation des travaux du Conseil, confiée à un cabinet extérieur, a été réalisée au cours de l'exercice. Elle a porté sur les quatre thèmes suivants :

- 1°) Rôle du Conseil
- 2°) Réunions du Conseil
- 3°) Interactions avec la Direction
- 4°) Arrêté des comptes

Le taux de réponse des Administrateurs a été de 40 %.

Avec le niveau de satisfaction suivant :

1° thème	+ 88 %	des Administrateurs se montrent satisfaits et très satisfaits
2° thème	100 %	des Administrateurs se montrent satisfaits et très satisfaits
3° thème	88 %	des Administrateurs se montrent satisfaits et très satisfaits
4° thème	100 %	des Administrateurs se montrent satisfaits et très satisfaits

1.3.- Code de gouvernement d'entreprise.

Dans sa séance du 16 Décembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé que le Code de Gouvernement d'entreprise auquel il se référerait sera celui résultant du rapport de l'AFEP et du MEDEF (Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'Octobre 2003 et de leurs recommandations de Janvier 2007 et d'Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux des Sociétés cotées).

1.4.- Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois. L'agenda des réunions du Conseil d'Administration était le suivant :

Date	Points important de l'ordre du jour	Taux de présence des membres du Conseil d'Administration
14 DECEMBRE 2010	→ Activité des filiales. → Situation commerciale. → Déroulement de la campagne sucrière. → Examen des budgets et travaux neufs et d'entretien des usines. → Présentation des comptes de l'exercice. → Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire. → Evaluation des travaux du Conseil.	89 %
27 MAI 2011	→ Situation commerciale. → Situation des emblavements. → Situation sociale. → Examen de la situation provisoire arrêtée à la date du 31 MARS 2011.	88 %

1.5.- Autres participants aux séances du Conseil d'Administration

Outre la présence du Secrétaire du Conseil, assistent aux réunions (de MAI et DECEMBRE) les Commissaires aux Comptes.

1.6.- Convocation des membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont convoqués 15 jours à l'avance par lettre simple.

Conformément à l'article L.225.238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions du Conseil lorsque celui-ci examine et arrête les comptes intermédiaires, ainsi que les comptes annuels.

1.7.- Informations des membres du Conseil d'Administration

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil d'Administration leur sont communiqués dans la mesure du possible avant la réunion.

1.8.- Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent ordinairement au Syndicat National des Fabricants de Sucre à PARIS 16°. Un calendrier des réunions est remis à la réunion d'OCTOBRE de l'année N pour l'année N+1.

1.9.- Comités spécialisés

Il n'existe aucun comité spécialisé chargé de l'examen des questions spécifiques de la vie de l'entreprise. Il doit être signalé que la société mère de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL, à savoir la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES, a mis en place un comité d'audit.

2.0.- Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués à tous les membres du Conseil d'Administration, Commissaires aux Comptes, éventuellement modifiés puis approuvés lors de la réunion suivante.

2.1.- Critère d'indépendance des membres

Les critères d'indépendance retenus par le Conseil d'Administration et en référence du Code de gouvernement d'entreprise AFEP et MEDEF, sont les suivants :

- 1°) Ne pas être salarié ou mandataire social de la Société ou d'une Société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- 2°) Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- 3°) Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- 4°) Ne pas être Administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.
- 5°) Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité.

Membres du Conseil d'Administration indépendants :

- ⇒ Monsieur Jean-Marie GRATREAUX
- ⇒ Monsieur Hervé LEJOSNE
- ⇒ Monsieur Patrick LEJOSNE
- ⇒ Sté INVELIOS CAPITAL SAS
- ⇒ COOPERATIVE AGRICOLE DE FINS

2.2.- Aucun membre du Conseil d'Administration n'est élu par les salariés

2.3.- Aucun censeur n'a été nommé

2.4.- Nomination des membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Chaque membre du Conseil d'Administration doit détenir au minimum 1 action.

2.5.- Règle de répartition des jetons de présence

Le montant des jetons de présence a été fixé à 20.000 euros/an. Le montant est réparti sur la base du nombre de participants aux séances.

⇒ Montant versé au titre de l'exercice 2010/2011

Monsieur Hubert BOINET	1.201
Monsieur Bernard BRICOUT	1.201
Monsieur Philippe CHRETIEN	878
Monsieur Francis DAMBRINE	878
Monsieur Daniel DELLOYE	1.201
Monsieur Denis DELLOYE	1.201
Monsieur Michel DELLOYE	1.201
Monsieur Philippe DELLOYE	1.201
Monsieur François-Xavier de La CHARIE	1.201
Monsieur Jean-Marie GRATREAUX	1.201
Monsieur Hervé LEJOSNE	1.201
Monsieur Patrick LEJOSNE	1.201
Monsieur Bernard LHEURE ²	552
Monsieur Patrice MOTTE	1.201
Madame Anne TRECA	1.201
COOPERATIVE AGRICOLE DE FINS	878
S.A. SUCRERIE D'IWUY	1.201
Sté INVELIOS CAPITAL SAS	1.201
TOTAL :	20.000

² Monsieur Bernard LHEURE est décédé le 19 janvier 2011.

1°) Composition du Conseil d'Administration de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Noms	Date de première nomination	Date d'échéance de leur mandat	Fonction principale exercée dans la Société
Daniel DELLOYE	27 MARS 2006	2012	Président du Conseil d'Administration
Denis DELLOYE	27 MARS 2006	2012	Administrateur Directeur Général
Hubert BOINET	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Bernard BRICOUT	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Philippe CHRETIEN	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Francis DAMBRINE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Philippe DELLOYE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Michel DELLOYE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
François-Xavier de La CHARIE	31 MARS 2008	2012	Administrateur
Hervé LEJOSNE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Patrick LEJOSNE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Patrice MOTTE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Jean-Marie GRATREAUX	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Anne TRECA	9 FEVRIER 2011	2012	Administrateur
Sté COOPERATIVE AGRICOLE	27 MARS 2006	2012	Administrateur
S.A. SUCRERIE D'IWUY	27 MARS 2006	2012	Administrateur
Sté INVELIOS CAPITAL SAS	27 MARS 2006	2012	Administrateur

AUTRES MANDATS OU FONCTIONS

Daniel DELLOYE	- Membre du Directoire de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES - Administrateur de la Sucrierie de TOURY.
Denis DELLOYE	- Président du Conseil de Surveillance de la SOCIETE CHAMPENOISE DE GESTION - Représentant de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL au Conseil d'Administration de la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES - Directeur Général Délégué de la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES. - Gérant de la SCI SOFIPAR. - Gérant de la SCI QUATUOR.
Hubert BOINET	- Président de la SANTERROISE. - Vice-Président de la SICA PULPE HAUTE PICARDIE. - Vice-Président de A.S.M.I.S. - Administrateur du SNFS.
Bernard BRICOUT	NEANT
Philippe CHRETIEN	NEANT
Francis DAMBRINE	NEANT
Philippe DELLOYE	- Président de la COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES. - Membre du Directoire de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES. - Administrateur de la Sucrierie de TOURY.
Michel DELLOYE	- Membre du Conseil de Surveillance de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES. - Représentant de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES au Conseil d'Administration de la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES.
François-Xavier de La CHARIE	NEANT
Jean-Marie GRATREAU	- Président de la Société Immobilière de l'Arrondissement de PITHIVIERS. - Administrateur de la Sucrierie de TOURY.
Hervé LEJOSNE	NEANT
Patrick LEJOSNE	NEANT
Bernard LHEURE	NEANT
Patrice MOTTE	- Membre du Conseil de Surveillance de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES.
Sté COOPERATIVE AGRICOLE	NEANT
S.A. SUCRERIE D'IWUY représentée par M. Henri-Louis DELLOYE	- Directeur Général Délégué de la SA SUCRERIE D'IWUY. - Administrateur de la SA DUBUS - Administrateur de la SAS NORGEFI
Sté INVELIOS CAPITAL SAS représentée par M. Philippe GESLIN	- La Société INVELIOS est membre du Conseil de Surveillance de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES et du Conseil d'Administration de la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES. Monsieur Philippe GESLIN est par ailleurs : - Administrateur de CALYON, Crédit Foncier de MONACO, de L'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, GECINA, d'EURO-DISNEY. - Censeur d'INVELIOS CAPITAL. - Gérant de GESTION FINANCIERE CONSEIL.

II.- RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE

Il est rappelé que la loi sur la Sécurité Financière numéro 2003-706 publiée le 2 AOUT 2003 prévoit en son article 117 une obligation d'élaborer par le Président de votre Conseil, un rapport sur le contrôle interne.

Les Membres du Conseil d'Administration de votre Société s'impliquent dans le Contrôle Interne du Groupe.

Il doit être précisé que le Groupe ne dispose pas de service spécifique de Contrôle Interne (Auditeurs financiers affectés à cette mission). Celui-ci est directement exercé aux différents échelons de la hiérarchie à savoir Comptables des usines, Directeurs des usines, Chef Comptable et Responsable Trésorerie de la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES, Service du Secrétariat Général. Des délégations de pouvoir ont été établies dans ce sens.

L'importance d'un système de contrôle interne se traduit par la formalisation d'un certain nombre de procédures internes considérées comme essentielles au bon fonctionnement de l'activité de la Société dans un environnement de sécurité. Cette formalisation s'est traduite par l'élaboration d'un guide des procédures internes détaillant le déroulement des principaux processus opérationnels et financiers de la Société portant notamment sur les cycles achats de betteraves/production de sucre, ventes/clients, stocks (prix de revient), budgets des usines, trésorerie, traitement comptable, système informatique et personnel/payé.

Les principes prévalant à l'élaboration de ce guide ont été les suivants :

- veiller à la conformité des actes de gestion,
- satisfaire aux besoins d'information de la Direction,
- uniformiser les principes comptables nécessaires en consolidation,
- protéger l'intégrité des biens et des ressources du Groupe,
- prévenir les erreurs et les fautes, maîtriser les risques (industriels, environnementaux, accidents du travail et autres),
- et assurer un enregistrement correct en comptabilité de toutes les informations.

Ce manuel, diffusé par le Service Administratif du Groupe VERMANDOISE s'applique sans exception à toutes les filiales de votre Société.

Les procédures mises en place permettent de s'assurer de la réalité des opérations engageant le Groupe à travers :

- la séparation des tâches et des fonctions,
- des procédures de décision et d'autorisation,
- des procédures d'exécution, d'enregistrement et de contrôle des opérations,
- un accès informatique surveillé et organisé.

Ce manuel s'organise en cinq parties formant un tronc commun applicable à toutes les Sociétés du Groupe. Ce manuel constitue le référentiel en matière de contrôle interne. Il a été remis dans le cadre de leurs interventions aux Commissaires aux Comptes des différentes Sociétés du Groupe. Il a donné lieu à échange de vues et vérification par leurs soins de la bonne mise en œuvre des pratiques recensées.

Les cinq parties traitant du contrôle interne sont les suivantes :

I.- POLITIQUE DU GROUPE

Ce chapitre définit le périmètre du Groupe dans lequel les procédures décrites dans le manuel sont applicables. Elles définissent le principe de séparation des tâches. Il y est traité de la sécurité informatique.

II.- ORGANISATION DES SERVICES

Cette partie passe en revue tous les services du Siège et des usines (services achats, services comptables, services expéditions, service commercial, service trésorerie, services betteraviers, service social, service consolidation, contrôle interne et activités agricoles). Elle définit l'ensemble des procédures qui sont applicables à chacun de ces services.

III.- INFORMATION DES TIERS

Cette partie recense toutes les publications, et informations diverses que la Société est amenée à diffuser.

IV.- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION – SURVEILLANCE

Les travaux de préparation des réunions du Conseil sont définis dans ce chapitre (liste des documents à remettre aux Administrateurs).

V.- RISQUES ET ASSURANCES

Cette partie est consacrée à l'inventaire des différentes polices souscrites par le Groupe et ayant pour objet de le couvrir en cas de sinistre.

S'agissant de la gestion de la trésorerie, les règles de prudence sont toujours privilégiées. Le certificat de dépôt (pour une très large part auprès de la Banque Postale) reste l'outil principal de placement. Toutefois, les durées des placements – dans un souci de meilleure rentabilité – ont été allongées pour une partie du portefeuille (6 mois contre 2 mois).

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

David ELKAÏM

5 rue de Monceau
75008 Paris
France

Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil

Siège social : Pôle d'Activités de Haute Picardie
BP10010 Estrées- Deniécourt
80208 Péronne cedex

Capital social : € 7 648 848

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application
de l'article L.225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration
de la Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil**

Exercice clos le 30 septembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil - Société Anonyme et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'Exercice clos le 30 septembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France. Celles-ci requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris La Défense, le 20 décembre 2011

KPMG Audit

David ELKAÏM

Département de KPMG S.A.

Claire GRAVEREAU

Associée

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 20.126.017 euros contre 20.284.550 euros. Le résultat de l'exercice clos au 30 SEPTEMBRE 2011 ressort à 19.301.324 euros contre 19.802.950 euros l'exercice précédent.

* * * * *

Les comptes consolidés au 30 SEPTEMBRE 2011 de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL, dont les principales filiales opérationnelles sont la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES et la Sucrierie de TOURY font apparaître un résultat de l'ensemble consolidé de 46.494 K€ contre 37.668 K€.

Cette amélioration provient essentiellement de la hausse des résultats de la filiale TOURY où les activités annexes (distillerie et sécherie) ont enregistré une progression des marges grâce à une meilleure valorisation des ventes.

* * * * *

La campagne 2011/2012 va permettre d'établir de nouveaux records en termes de rendement et de production. Le Groupe atteint une production de 617.000 Tonnes (y compris 38.000 T de sirops destinés à l'alcool). La distillerie de TOURY va produire 680.000 Hectolitres ce qui constitue également un record.

Les conditions d'arrachage de betterave et de fabrication ont été satisfaisantes. Dans ces conditions et compte tenu d'un environnement économique favorable, les résultats du Groupe devraient sensiblement progresser.

**PROJET DE RESOLUTIONS PRESENTEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU VENDREDI 16 MARS 2012¹**

Première Résolution.-

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

- a) du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} OCTOBRE 2010 et clos le 30 SEPTEMBRE 2011,
- b) du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés et arrête à 19.301.324,30 euros le bénéfice net comptable de l'exercice.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième Résolution.-

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et opérations visées par l'article L. 225-86 du Code de Commerce, approuve ce rapport ainsi que toutes les conventions et opérations qui y sont relatées.

Troisième Résolution.-

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

- 1°) du rapport du Président du Conseil d'Administration rendant notamment compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- 2°) du rapport des Commissaires aux Comptes sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,

déclare prendre acte desdits rapports.

¹ Voir « Rappel Préalable » page 5.

Quatrième Résolution.-

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter de la façon suivante :

le bénéfice net de l'exercice soit	19.301.324,30 €
qui, augmenté du report à nouveau soit	53.514.733,29 €
forme un total de	<u>72.816.057,59 €</u>

qui est affecté en totalité au report à nouveau.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

EXERCICES	DIVIDENDE
01/10/2007 - 30/09/2008	30,00 €
01/10/2008 - 30/09/2009	30,00 €
01/10/2009 - 30/09/2010	45,00 €

Cinquième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Daniel DELLOYE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Sixième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Denis DELLOYE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Septième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Hubert BOINET vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Huitième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Bernard BRICOUT vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Neuvième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe CHRETIEN vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Dixième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur François-Xavier de La CHARIE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Onzième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Michel DELLOYE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Douzième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe DELLOYE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Treizième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Marie GRATREAU vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Quatorzième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Hervé LEJOSNE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle

expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Quinzième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Patrick LEJOSNE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Seizième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Patrice MOTTE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Dix-septième Résolution

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de Madame Anne TRECA vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Dix-huitième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de la S.A. SUCRERIE D'IWUY représentée par Monsieur Henri-Louis DELLOYE vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Dix-neuvième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FINS représentée par Monsieur Gontrand GOUBET vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Vingtième Résolution.-

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'Administrateur de la SOCIETE INVELIOS CAPITAL S.A.S. représentée par Monsieur Philippe GESLIN vient à expiration ce jour, renouvelle ce mandat pour une nouvelle période de six années laquelle expirera avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016/2017.

Vingt-et-unième Résolution.-

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société pendant l'exercice 2010/2011 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés.

Vingt-deuxième Résolution.-

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme des présentes pour effectuer tous dépôts, publications ou déclarations prévus par la loi.

SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 SEPTEMBRE 2011

- RAPPEL PREALABLE -

Préalablement et en tant que de besoin, nous devons vous rappeler que postérieurement à la clôture de l'exercice, la société CRISTAL UNION a déposé une offre en vue d'acquérir le contrôle du Groupe VERMANDOISE. Cette offre porte notamment sur des actions de la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES (Communiqué du 6 octobre 2011).

Réuni le 21 octobre 2011, le Conseil d'Administration de votre société a décidé à l'unanimité d'approuver le principe de l'opération proposée par CRISTAL UNION.

Les instances représentatives du personnel ont été consultées. L'Autorité de la Concurrence française a été saisie. Le 23 janvier 2012, elle a émis un avis favorable.

En conséquence, les actionnaires familiaux de la SOCIETE CHAMPENOISE DE GESTION céderont leurs actions, dans les tout prochains jours à la Société CRISTAL UNION.

A la suite de cette opération, CRISTAL UNION contrôlera plus de 95 % du capital de VERMANDOISE DE SUCRERIES laquelle détient plus de 56,5 % du capital de SUCRIERE DE PITHIVIERS-LE-VIEIL.

CRISTAL UNION lancera par la suite une Offre Publique d'Achat simplifiée sur la totalité des titres de VERMANDOISE DE SUCRERIES et de SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL.

La convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le lundi 12 décembre 2011.

Certains points de l'ordre du jour et certaines résolutions pourront être modifiées par le nouveau Conseil d'Administration mis en place début février 2012.

L'avis préalable de réunion publié au BALO, sera mis en ligne sur notre site internet le 6 février 2012.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL
AU 30 SEPTEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 233-16 et 233-26 du Code du Commerce relatifs aux comptes consolidés des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter les comptes consolidés arrêtés à la date du 30 SEPTEMBRE 2011 de votre Société, de sa filiale la COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES, de ses sous-filiales industrielles la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES, la Sucrerie de TOURY, et de la sous-filiale financière NORPAR.

Le rapport du Conseil présenté au cours de l'Assemblée Générale vous donne toutes indications utiles sur les résultats tant de votre Société que de ses filiales et sous-filiales.

I.- RESULTATS CONSOLIDES DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL AU 30 SEPTEMBRE 2011.

- ⇒ Le résultat opérationnel ressort à 65.960 K€, en amélioration par rapport à celui de l'exercice précédent à 55.846 K€. C'est essentiellement la progression du résultat de la filiale Sucrerie de TOURY qui permet cette augmentation de + 10.114 K€ du résultat opérationnel. Dans l'ensemble, les résultats de l'activité sucrerie sont à des niveaux à peu près équivalents à ceux de l'exercice précédent, voire légèrement inférieurs du fait d'une moindre production. La forte hausse du résultat de la filiale TOURY est donc due aux activités dites annexes (distillerie, sécherie). Les prix de l'alcool et des pellets (pulpes séchées) se sont sensiblement appréciés au cours de l'exercice et notamment sur le deuxième semestre. Dans l'ensemble, les frais fixes, aussi bien en sucrerie qu'en distillerie ressortent à un niveau légèrement plus élevé (+ 1M.€).
- ⇒ Le résultat financier est en hausse significative à 3.599 K€ contre 1.745 K€ par suite d'une hausse des taux du marché financier.
- ⇒ La charge de l'impôt est de 23.065 K€ contre 19.923 K€.

Compte tenu de ces différents éléments, le résultat net de l'ensemble consolidé s'établit à 46.494 K€ contre 37.668 K€ l'exercice précédent.

L'annexe à ces comptes vous donne toutes informations sur les modalités de leur élaboration.

II.- L'ACTIVITE DU GROUPE.

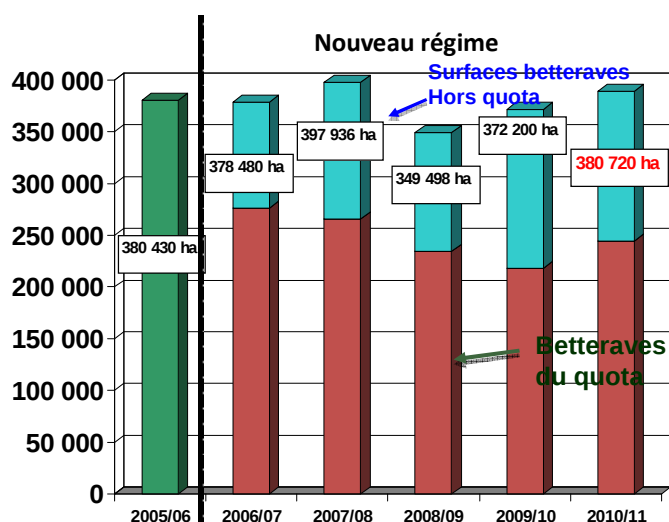
1°) LA CAMPAGNE SUCRIERE 2010/2011.

Les données essentielles de cette campagne peuvent être résumées comme suit :

- ➔ Une campagne dans l'ensemble satisfaisante, même si les résultats sont relativement décevants par rapport à ceux de 2009/2010 exceptionnels il est vrai à plus d'un titre. La production s'élève à 573.500 Tonnes (en incluant la production sous forme de sirop destiné à la fabrication d'alcool et le travail à façon pour le compte de tiers à hauteur de 21.650 Tonnes).
- ➔ Les semis ont été effectués à bonne date par temps frais et dans des sols bien préparés par un hiver rigoureux. Le développement de la plante aura été au démarrage assez prometteur, mais le déficit hydrique conjugué à de faibles températures sur la fin du printemps vont contrarier la poursuite des levées. Il faudra attendre l'automne pour que la betterave gagne sensiblement en poids. La tare terre à 13,36 % augmente du fait de passages pluvieux fréquents sur la période Octobre/Novembre. Les rendements à 16° ressortent à 91 Tonnes de betteraves pour le Groupe. La richesse moyenne est à 18,32° et la durée moyenne de campagne pour les 4 usines aura été de 85 jours.
- ➔ La production de quota est légèrement supérieure (+ 9.565 Tonnes) sous le double effet d'une part de transferts de quotas DOM non utilisés et d'autre part de quantités hors quotas écoulées sur l'U.E dans le cadre du dispositif réglementaire mis en place à cet effet.
- ➔ La production « fraîche » d'alcool de TOURY à partir de betteraves, sirops et mélasses s'établit à 633.000 Hectolitres contre 609.000 Hectolitres l'exercice précédent.
- ➔ D'un point de vue technique, la campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions, les cadences de traitement ont été quasi régulières sur les 4 sites. Les consommations de fioul/gaz à la Tonne de sucre produite se situent plutôt dans la fourchette basse. Les grèves de fin Octobre suite à la réforme des retraites qui ont eu pour effet de paralyser les transports fin Octobre n'ont – fort heureusement – pas perturbé le bon fonctionnement des usines.

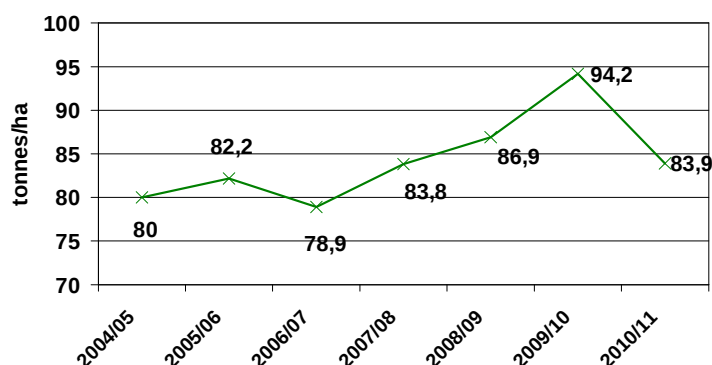
France : évolution des surfaces betteravières(hectares)

(source SNFS)



Evolution du rendement betteravier à 16 (source

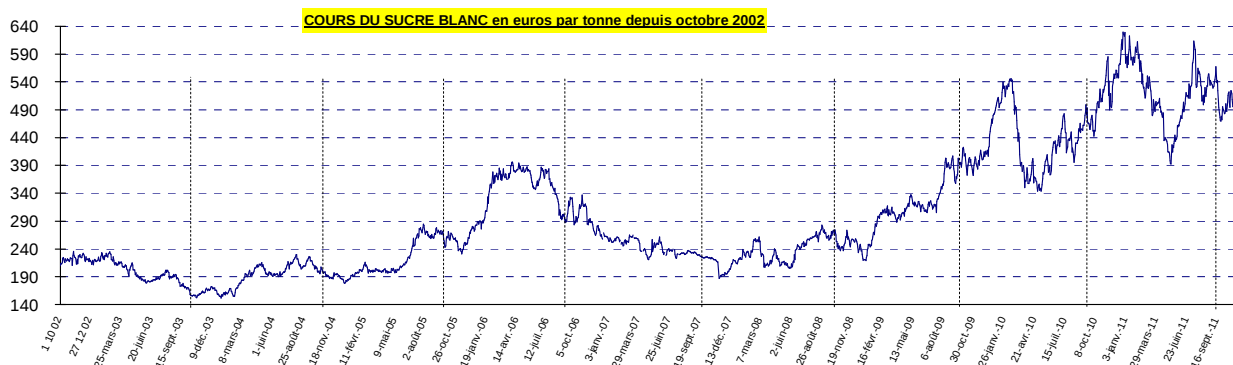
SNFS)



2°) L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE.

Après le net redressement des cours mondiaux constaté sur la première partie de l'exercice 2009/2010 – avec un plus haut en Février 2010 – le retournement de tendance des 2^{èmes} et 3^{èmes} trimestres 2011 pouvait être interprété comme le signe annonciateur d'une nouvelle descente au plus bas des cours mondiaux du sucre. Il n'en a rien été.

2.1. Le marché mondial 2010/2011.



Trois mouvements peuvent être observés sur la période 2010/2011. Du 1^{er} Octobre 2010 jusqu'à fin Décembre 2010 une hausse continue avec un plus haut à 822 dollars, soit 630 euros, puis un net recul d'environ 40 %, les cours se repliant à mi-mai à 392 €/T. Enfin une remontée rapide, avec un plus haut le 12 Juillet (613 €), et jusqu'à fin Septembre les cours demeureront soutenus (le 30 Septembre, ils sont à 492 €).

Dans une conjoncture mondiale marquée par des événements majeurs (printemps arabe, catastrophe de Fukushima...) les cours des matières premières et notamment ceux du pétrole ont connu des évolutions intempestives (les positions des opérateurs variant très rapidement à la hausse et à la baisse). Dans un environnement aussi incertain, il n'est pas réellement surprenant que les cours du sucre aient enchaîné des mouvements de hausse et de baisse et ce, d'autant plus qu'un manque de visibilité a subsisté concernant les réelles disponibilités du Brésil et les intentions de l'Inde en matière d'exportation. Si la situation statistique mondiale revient enfin à l'équilibre en 2010/2011 avec une production de 165,2 MT et une consommation de 164 MT, force est de constater que l'excédent demeure très faible. Le ratio stock/consommation est quant à lui à des niveaux toujours très bas ; cette donnée est intégrée par le marché et permet d'expliquer que les cours tout au long de la période ressortent à des niveaux moyens toujours supérieurs au prix de référence européen.

SUCRE BLANC

	1/10/2010	30/09/2011	Variation	Plus haut sur la période	Plus bas sur la période	Moyenne sur la période
en \$ / tonne	622 \$/T	664 \$/T	+ 6,75 %	876 \$/T 13 juil 2011	581 \$/T 6 mai 2011	727 \$/T
en € / tonne	453 €/T	492 €/T	+ 8,61 %	629 €/T 23 déc 2010	392 €/T 6 mai 2011	518 €/T

Pour mémoire , le prix de référence européen est de 404,4 €/tonne

PRODUCTION MONDIALE

Production en Mt (val brut)	2009/10	2010/11	Variation
Brésil	40,9 MT	38,6 MT	- 2,3 MT
Inde	20,6 MT	26,0 MT	+ 5,4 MT
U.E	19,0 MT	16,7 MT	- 2,3 MT
Chine	11,7 MT	11,5 MT	- 0,2 MT
Thaïlande	7,1 MT	10,1 MT	+ 3,0 MT
U.S.A	7,2 MT	7,1 MT	- 0,1 MT
Mexique	5,2 MT	5,5 MT	+ 0,3 MT
Australie	3,5 MT	4,4 MT	- 0,9 MT
Pakistan	3,5 MT	4,3 MT	+ 0,8 MT
Russie	3,5 MT	2,9 MT	- 0,6 MT
Monde (ISO)	158,8	165,2	+ 6,4 MT

UN MARCHÉ MONDIAL FAIBLEMENT EQUILIBRE

Millions de tonnes	2009/10	2010/11	Variation
Production	158,8 MT	165,2 MT	+ 6,4 MT
Consommation	163,8 MT	164 MT	+ 0,2 MT
Solde	- 5 MT	1,2 MT	
Stocks finaux	56,4 MT	57,1 MT	+ 0,7 MT
Stocks en % de la consommation	34,4 %	34,8 %	Niveau le plus faible depuis 20 ans

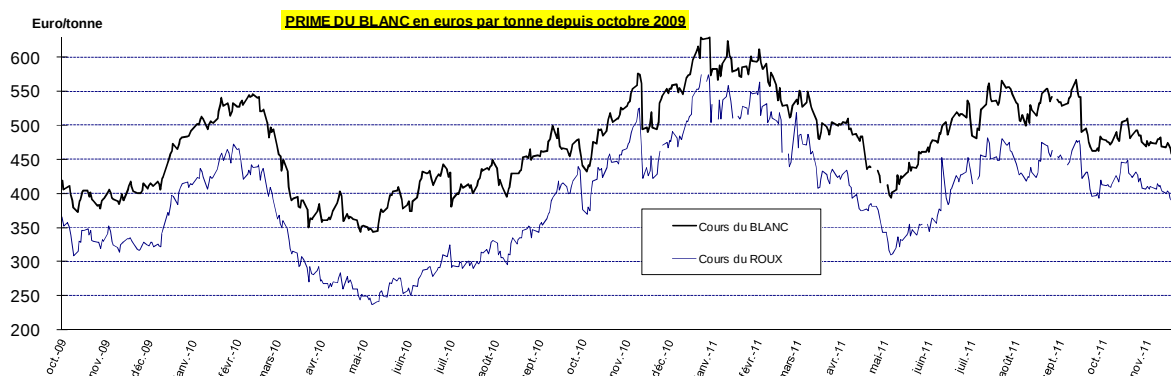
Source ISO

* * * * *

PRIME blanc / roux

	Plus haut sur la période	Plus bas sur la période
en € / tonne	120,67 €/T	19,58 €/T

- La prime blanc/roux, c'est-à-dire l'écart entre la valeur du roux et la valeur du blanc a évolué dans une fourchette se situant entre 20 € et 120 €. A 20 €, les frais de raffinage ne sont pas couverts, affectant la rentabilité des raffineries.



2.2. La situation européenne.

↳ Situation statistique.

Les rendements record de la campagne 2009/2010 laissent place à des rendements plus habituels à 9,8 Tonnes de sucre/Hectare. Il convient d'observer que ce niveau moyen est néanmoins le meilleur après celui de la campagne 2009/2010, ceci pour souligner que la campagne écoulée a été satisfaisante. Avec une légère baisse des surfaces (- 1 %) la production fraîche de l'Union Européenne ressort à 15,9 MT contre 17,5 MT la campagne précédente. Il s'ensuit que la production hors quota réduit de presque de moitié à 2,8 MT.

Dans ces conditions, la problématique de la campagne 2010/2011 est à l'opposé de celle de la campagne précédente où la réflexion portait sur la gestion des exportations de sucre hors quota au regard des règles de l'OMC. Pour 2010/2011 c'est davantage l'approvisionnement de l'U.E et la recherche de son équilibre statistique qui devient le sujet central. En effet, avec un marché mondial du sucre aux prix attractifs, les tonnages attendus et espérés en provenance des pays ACP/PMA ne seront pas en 2010/2011, comme au cours de la campagne précédente, au rendez-vous. La profession, fin d'année 2010, alertera les services de la Commission de Bruxelles sur les risques de tensions pesant sur le marché européen en raison de disponibilités trop faibles. C'est pourquoi différentes mesures réglementaires correctives seront prises tout au long du premier semestre 2011, visant à accroître l'offre de sucre en Europe.

- ↳ En Mars 2011, Bruxelles autorisera l'écoulement de 500.000 T de sucre hors quota sur l'U.E.
- ↳ En Avril 2011 puis en Juin 2011, la Commission de Bruxelles ouvrira des contingents d'importations à droit zéro de 200.000 T et 300.000 T (autorisant ainsi l'importation de sucre de toutes origines).

Cet apport supplémentaire d'1 MT représentera un réel ballon d'oxygène pour le marché. Les prix moyens de vente du sucre sur l'U.E pour la campagne 2010/2011 – supérieurs au prix de référence – témoignent des tensions rencontrées.

↳ Bilan européen 2010/2011 des sucres du quota.

En million de Tonnes. (Source France Agrimer)

RESSOURCES		UTILISATIONS	
<u>Stock initial</u>	1,00		
Production disponible	13,12	Ventes sur l'U.E.	15,84
Importation de sucre en l'état	3,45	Exportations de sucre en l'état	0,04
Importations de sucre dans les produits transformés	0,53	Exportations de produits transformés	1,17
Remise en vente sucre Hors Quota	0,50	<u>Stock final</u>	1,55
TOTAL	18,60	TOTAL	18,60

Bilan européen 2010/2011 des sucres hors quota.

En million de Tonnes. (Source France Agrimer)

RESSOURCES		UTILISATIONS	
Importations	0,05	Chimie, pharmacie	0,65
Production disponible	2,78	Bioéthanol	0,93
		Exportations	0,65
		Remise en vente sucre Hors Quota	0,50
		Stock (report)	0,10
TOTAL	2,83	TOTAL	2,83

2.3. La situation française.

La production française ressort à 4,48 MT se répartissant en 3,25 MT pour le quota et 1,23 MT pour le hors quota.

Au cours de la campagne 2010/2011, une partie du quota DOM - non utilisée – a été transférée sur la France métropolitaine à hauteur de 48.000 T. Ce transfert a été réalisé dans le cadre du règlement CEE 513/2010 qui a ajusté le quota de la France métropolitaine pour tenir compte de la décision des Autorités Françaises d'appliquer la masse de manœuvre. Ce transfert de quota donne lieu à indemnisation auprès des producteurs DOM.

Comme pour l'U.E, la situation française pour ce qui concerne les sucres du quota fait apparaître globalement une offre de sucre à peine supérieure aux besoins globaux (consommation intérieure, exportations sur pays tiers et U.E). Cet équilibre a pu être atteint grâce à la mise sur le marché de 160.000 T de hors quota.

S'agissant des sucres hors quota, la France, après avoir honoré ses débouchés traditionnels (éthanol, chimie, parapharmacie) à hauteur de 700.000 T, a exporté sur pays tiers 380.000 T. Le stock final de report ressort à 11.000 T.

3°) LA CAMPAGNE SUCRIERE 2011/2012.

3.1. Caractéristiques de la campagne.

La campagne 2011/2012 – comme celle de 2009/2010 – devrait permettre d'établir de nouveaux records. Elle a excellemment démarré, avec des dates de semis idéales, réalisés dans de très bonnes conditions. Les levées qui ont suivi, grâce à une météo très favorable, ont été satisfaisantes. Début Juin, phénomène jamais vu, les betteraves couvraient quasiment partout en France les champs... la végétation ayant presque deux semaines d'avance ! Seule ombre à ce tableau – quasi idyllique – un manque relatif d'eau. Un épisode assez long de pluie durant la première partie de l'été aura permis à la betterave de gagner en poids. Un automne ensoleillé viendra donner un peu plus de richesse, laquelle à début Septembre, il est vrai, était un peu à la peine. Il n'aura quasiment pas plu sur Octobre et Novembre (l'un des automnes les plus secs depuis un siècle), et autant dire que les conditions d'arrachages ont été excellentes.

La production totale du Groupe devrait atteindre un niveau jamais réalisé à 617.000 T (y compris 38.000 T de sirop destinées à l'alcool). La durée moyenne de la campagne pour notre Groupe sera d'environ 90 jours soit une longueur de campagne plutôt inhabituelle au vu de ces dernières années.

La distillerie de Toury devrait produire durant l'exercice 680.000 Hl d'alcool. Le coût énergétique unitaire (gaz/fioul confondu) sera en hausse de 15 %. Les conditions favorables de marché demeurent pour l'exercice 2011/2012 et permettront une amélioration sensible des résultats.

3.2. La situation communautaire.

➔ Bilan sucre du quota européen 2011/2012.

En million de Tonnes. (Source France Agrimer)

RESSOURCES		UTILISATIONS	
<u>Stock initial</u>	1,55		
Production disponible	13,13	Ventes sur l'U.E.	15,91
Importation de sucre en l'état	3,00	Exportations	1,22
Importations de sucre dans les produits transformés	0,53	<u>Stock final</u>	1,78
Mesures exceptionnelles (1)	0,70		
TOTAL	18,91	TOTAL	18,91

(1) dont 0,4 MT au titre de la reconversion de hors quota en quota.

Les principaux postes de ce bilan d'un exercice à l'autre varient relativement peu – à l'exception notable – des importations ACP/PMA qui pourraient, compte tenu de l'évolution des cours mondiaux, être sensiblement plus élevées. Néanmoins, les disponibilités en sucre risquent encore cette campagne d'être insuffisantes pour satisfaire l'ensemble des besoins. Il convient donc, soit par des contingents spécifiques d'importations, soit par la mise sur le marché de l'U.E. de tonnages de sucre hors quota, de prendre à nouveau des mesures similaires à celles de la campagne 2010/2011. Toutefois, s'agissant de la mesure de « reconversion » de sucre hors quota en sucre du quota, elle suscite une opposition de la part des raffineurs qui estiment subir un préjudice dont ils entendent obtenir réparation. Sous la pression de cette « menace », le nouveau dispositif préparé par la Commission impose le paiement d'une indemnité de 85 €/T pour toute tonne de sucre hors quota commercialisée sur l'U.E. Le tonnage global fixé par Bruxelles dans le cadre de ce règlement est de 400.000 T. Dans ce contexte, le prix de vente du sucre européen demeure soutenu, dépassant significativement le prix de référence.

➔ Bilan sucre hors quota européen 2011/2012.

En million de Tonnes. (Source France Agrimer)

RESSOURCES		UTILISATIONS	
Production disponible	5,22	Vente vers chimie	0,65
		Usage bioéthanol	1,30
		Exportations	2,05
		Requalification	0,40
		Stock final (report)	0,82
TOTAL	5,22	TOTAL	5,22

Du fait des excellents rendements, la production européenne ressort à un niveau jamais atteint depuis la réforme de 2005 à 18,25 MT faisant apparaître des disponibilités hors quota à 5,22 MT, supérieures à celles de la campagne 2009/2010 déjà importantes. Cet excédent pourrait être quelque peu problématique... Certes le marché communautaire est encore déficitaire cette campagne-ci et une autorisation d'écoulement de hors quota à destination de celui-ci va permettre de résorber le manque de disponibilités sur l'UE en offrant au hors quota un débouché supplémentaire. Il y sera consacré un tonnage de 400.000 T (cf supra). Le volume de sucre hors quota qui sera exporté en 2011/2012 au vu des contingents accordés, sera de 2.050.000 T qui se répartit comme suit :

- ⇒ 1^{ère} tranche : 650.000 T mises en place en Mars 2011 avec utilisation possible des certificats à partir de Janvier 2012.
- ⇒ 2^{ème} tranche : 700.000 T mises en place en Avril 2011 avec des certificats utilisables entre Septembre et Décembre 2011.
- ⇒ 3^{ème} tranche : 700.000 T mises en place en Décembre 2011 avec des certificats utilisables sur l'année 2012.

Comme on le constate le tonnage exporté sera supérieur à celui prévu dans le cadre des accords de l'OMC. Ceci étant, la campagne précédente il n'a été exporté que 650.000 T. En conséquence sur les deux campagnes (2010/2011 et 2011/2012) il aura été exporté au total 2.700.000 T (rappelons que le plafond de l'OMC est de 1, 35 MT par campagne soit pour deux campagnes 2,7 MT).

3.3. La situation française.

Avec des surfaces en hausse de 2 % et sur la base d'un rendement moyen en forte progression à plus de 14 T/Ha, la production métropolitaine pourrait atteindre voire dépasser 4,95 MT soit une hausse de près de 16 %.

En y ajoutant la production des DOM de 250.000 T, la production fraîche totale en France dépasserait 5,2 MT et serait ainsi supérieure à son niveau de 2009/2010. Elle se répartirait entre 3,26 MT de sucre de quota et 1,94 MT de sucre hors quota en hausse de 50 %.

S'agissant des sucres du quota, les ressources ressortent à 4,67 M.T en considérant qu'il sera importé :

- > en sucre sous forme de produits transformés 740.000 T ;
- > en sucre en l'état 410.000 T.

Au titre de la requalification, il pourrait être écoulé 100.000 T de sucre hors quota. Pour mémoire, le stock de départ est évalué à 162.000 T.

Pour ce qui concerne les utilisations, la consommation demeure à un niveau de 2,08 MT, les exportations de sucre en l'état à 1,69 MT et les exportations sous forme de produits transformés à 740.000 T.

Le stock final n'évoluerait pas, ressortant à 165.000 T.

S'agissant des sucres hors quota, les disponibilités s'élèvent à 1,936 MT desquelles il convient de retrancher les 100.000 T de sucre hors quota « requalifiées ».

Les utilisations sont estimées au niveau suivant :

- ▶ Ethanol : 700.000 T
- ▶ Chimie – parapharmacie : 200.000 T
- ▶ Exportations totales (toutes destinations confondues) : 881.000 T.

Sous ces hypothèses, le stock final de report serait de 55.000 T.

4°) LE MARCHE MONDIAL.

Pour la première fois depuis 30 ans l'offre devrait dépasser la demande sur la campagne 2011/2012. Après avoir atteint des sommets en Juillet dernier (niveau jamais vu depuis 30 ans) les cours se sont repliés de 35 %. Un retournement probablement lié à la récolte record qui s'annonce pour la saison allant d'Octobre 2011 à Septembre 2012. Selon l'OIS la production devrait s'établir à 172,2 MT soit une hausse de 4 % par rapport à l'an dernier. Alors même que la production Brésilienne, 1^{er} pays producteur mondial, assurant à lui seul plus de la moitié des exportations de sucre brut, sera en retrait. Dans l'hémisphère nord la récolte qui vient de démarrer s'annonce excellente. La Russie devrait produire un niveau de récolte jamais égalé ce qui réduira d'autant ses importations conséquentes sur le marché mondial. Comme on l'a vu, celle de l'UE sera également très importante. Enfin, en Asie, l'Inde et la Thaïlande devraient également réaliser de très bonnes campagnes. La demande quant à elle demeure soutenue grâce aux marchés émergents avec à nouveau une hausse de 2 % pour la campagne 2011/2012. Les experts tablent sur un niveau de consommation de 167,7 MT. Même si la campagne va être excédentaire, les analystes considèrent que les prix ne vont pas reculer fortement au-delà du repli déjà observé. Ils estiment qu'à des niveaux pour le roux de 22 cents la livre, on atteindra les coûts de production du Brésil ce qui constituera un support. A ces niveaux, les producteurs pourraient faire preuve de rétention à la vente. Plus généralement l'évolution des prix dépendra également du contexte économique général. Si la récession venait à s'installer, elle pourrait impacter, dans une certaine mesure, la demande

* * * * *

5°) AFFAIRES SOCIALES ET ENVIRONNEMENT

Notre rapport sur les comptes sociaux présente des données relatives aux effectifs du Groupe et fait le bilan des actions menées en matière d'environnement.

* * * * *

Conformément à la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques, nous vous précisons que les rémunérations de toute nature versées à vos dirigeants et mandataires sociaux concernent essentiellement des jetons de présence. Elles s'élèvent à 25.966 euros.

* * * * *

En application de l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous informons que la décomposition, au 30/09/2011, du poste fournisseurs est la suivante :

	Au 30/09/2011	Au 30/09/2010
moins de 30 jours	4.332 K€	7.058 K€
entre 30 et 60 jours	6.849 K€	2.760 K€
à plus de 60 jours	3.088 K€	933 K€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.-

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

David ELKAÏM

5 rue de Monceau
75008 Paris
France

Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil- Société Anonyme

Siège social : Pôle d'Activités de Haute Picardie
BP 10010 - Estrées Deniécourt
80208 Péronne cedex

Capital social : € 7 648 848

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Sucrière de Pithiviers Le Vieil, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris et Paris La Défense, le 20 décembre 2011

KPMG Audit

David Elkaïm

Département de KPMG S.A.

Claire Gravereau

Associée

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES COMPARES (en K€)

	30/09/2011	30/09/2010		30/09/2011	30/09/2010
Chiffres d'affaires			Total de la charge d'impôt		
Incidence restructuration filière sucre	331 641	317 853	<i>dont Impôt courant</i>	23 065	19 923
Chiffres d'affaires net	0	277	<i>dont Impôt différé</i>	22 347	20 423
Autres produits de l'activité	331 641	317 576		718	-500
TOTAL :	5 216	1 471			
	336 857	319 047	Résultat net avant résultat des activités	46 494	37 668
Achats	214 816	209 938	arrêtées ou en cours de cession :		
Impôts et taxes	9 180	8 436	Part du Groupe dans le résultat :	40 856	33 567
Salaires et charges (1)	32 656	31 982	Quote part des intérêts minoritaires dans		
Dotations aux amortissements (2)	10 155	9 740	le résultat	5 638	4 101
Dotations aux autres provisions	22	3 208			
TOTAL :	266 829	263 304	Résultat de la période	46 494	37 668
Amortissement des écarts d'acquisition		0			
Autres produits opérationnels	221	796	Résultat latent sur instruments financiers	1 685	2 466
Autres charges opérationnelles	4 289	693			
TOTAL :	-4 068	103	Autres éléments du résultat global	1 685	2 466
			pour la période, nets d'impôt		
Résultat opérationnel :	65 960	55 846			
Produits financiers	4 063	2 937	Résultat global pour la période	48 179	40 134
Charges financières	464	1 192			
Résultat financier :	3 599	1 745	Part du Groupe	41 966	35 245
			Intérêts minoritaires	6 213	4 889
Résultat courant des Sociétés intégrées :	69 559	57 591			
(1) y compris participation des salariés	2 174	2 050	Résultat de base et dilué en € par action	85,46	70,22
(2) dont dotation amort. du quota	3 536	3 143			
dont dotation amort. Des autres immos.	6 619	6 597			

BILAN CONSOLIDE AU 30 SEPTEMBRE 2011 (en K€)

<u>ACTIF</u>	30.09.2011	30.09.2010		30.09.2011	30.09.2010
Immobilisations incorporelles	14 215	15 840	Capital émis	7 649	7 649
Immobilisations corporelles	67 528	63 770	Primes	25 548	25 548
Autres actifs financiers	25 420	23 724	Réserves consolidées	282 932	269 767
ACTIFS NON COURANTS :	107 163	103 334	Résultat	40 856	33 567
Stocks et en-cours	21 348	20 296	Capitaux propres part du Groupe :	356 985	336 531
<i>dont actifs biologiques sur stocks et en-cours</i>	<i>4 290</i>	<i>2 296</i>	Intérêts minoritaires	39 760	35 720
Créances clients	38 158	28 174	- dans les capitaux propres	34 122	31 619
Autres créances	16 553	14 018	- dans le résultat	5 638	4 101
Actifs financiers courants	6 052	0	TOTAL CAPITAUX PROPRES :	396 745	372 251
Trésorerie et équivalent de trésorerie	271 325	269 560	Provisions à long terme	9 265	7 249
ACTIFS COURANTS :	353 436	332 048	Emprunt à long terme	33	71
			Impôt différé	4 271	3 525
			PASSIFS NON COURANTS :	13 569	10 845
			Dettes fournisseurs	14 269	10 751
			Autres dettes	35 979	41 480
			Partie à court terme des emprunts à long terme	37	55
			PASSIFS COURANTS :	50 285	52 286
TOTAL DE L'ACTIF	460 599	435 382	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	460 599	435 382

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Nombre d'actions	(en milliers d'euros)	Capital	Ecart évaluation instruments financiers	Primes	Réserves consolidées	Résultat non affecté	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
478053	Capitaux propres au 30/09/09	7 649	18 476	25 548	242 636	21 319	315 628	34 740	350 368
	Dividende distribué				6 977	- 21 319	- 14 342	- 3 889	- 18 231
	Augmentation de capital						-	-	-
	Variation de périmètre						-	20	20
	Divers (1)		2 507	-	829		1 678	788	2 466
	Résultat net 2009/2010					33 567	33 567	4 101	37 668
478053	Capitaux propres au 30/09/10	7 649	20 983	25 548	248 784	33 567	336 531	35 720	372 251
	Dividende distribué				12 055	- 33 567	- 21 512	- 2 173	- 23 685
	Augmentation de capital						-	-	-
	Variation de périmètre						-	-	-
	Divers (1)		1 713	-	603		1 110	575	1 685
	Résultat net 2010/2011					40 856	40 856	5 638	46 563
478053	Capitaux propres au 30/09/11	7 649	22 696	25 548	260 236	40 856	356 985	39 760	396 745

(1) Essentiellement incidence de la comptabilisation en juste valeur des immobilisations financières et impact corrélatif de la réduction de la dette d'impôt différé.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

	30/09/2011	30/09/2010
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net - part du groupe	40 856	33 567
Part des intérêts minoritaires	5 638	4 101
RESULTAT TOTAL	46 494	37 668
Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés	10 198	9 909
Variation des provisions	2 016	2 030
Variation des impôts différés	719	-500
Plus ou moins-values de cession d'actifs	-100	-114
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	59 327	48 993
Variation des stocks et en-cours	-1 052	-611
Variation des créances clients et comptes rattachés	-9 994	-2 594
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	3 237	3 046
Variation des autres créances et dettes	-8 026	21 804
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 835	21 645
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	43 492	70 638
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition immobilisations incorporelles	-1 982	-56
Acquisition immobilisations corporelles	-10 399	-11 821
Acquisition titres non consolidés	-1	1
Cession d'actifs immobilisés	150	125
Variation des créances et dettes sur immobilisations	281	-934
Variation des autres immobilisations financières	17	11
Variation des actifs financiers (1)	-6 052	0
Incidences des variations de périmètre	0	-20
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)	-17 986	-12 694
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère	-21 512	-14 342
Dividendes versés aux minoritaires des Sociétés intégrées	-2 173	-3 889
Souscription d'emprunts et dettes financières	0	0
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-56	-92
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	-23 741	-18 323
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	1 765	39 621
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE A L'OUVERTURE (D)	269 560	229 939
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D)	271 325	269 560

(1) Incluant les certificats de dépôts ayant une échéance supérieure à trois mois (au 30/09/11, 6 052 K€ ont une échéance supérieure à trois mois)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2011 (En milliers d'euros)

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

➤ Mise sur le marché communautaire de sucre hors quota.

Par un règlement n° 222/2011 de la Commission en date du 3 Mars 2011, l'écoulement de sucre hors quota sur le marché de l'Union Européenne a été autorisé, et à hauteur de 500.000 Tonnes (en fait, la pénalité prévue par la Réglementation en cas d'écoulement de sucre hors quota sur le marché communautaire a été ramenée de 500 euros à 0). Cette modification réglementaire a été prise pour tenter de remédier à la situation de tension que connaît le marché européen de sucre du quota où les besoins dépassent très largement l'offre.

➤ Ouverture d'un contingent d'importation de sucre.

En complément de la modification réglementaire exposée ci-dessus et pour les mêmes raisons, la Commission de Bruxelles a ouvert un premier contingent d'importations à droit nul à hauteur de 300.000 Tonnes (en avril 2011), puis un deuxième à hauteur de 200.000 Tonnes (en juillet 2011).

Au final, le cumul des dispositions ci-dessus a permis d'augmenter l'offre de sucre du quota pour la campagne 2010/2011 de 1.000.000 Tonnes.

PRINCIPES, REGLES ET PRESENTATION

En application des règlements Européens 1606/2002 du 19 Juillet 2002 et 1725/2003 du 29 Septembre 2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la **SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL** au titre de l'exercice 2010/2011 sont établis selon les normes comptables internationales comprenant les IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards) et leurs interprétations applicables pour l'exercice telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2011.

Les états financiers consolidés sont présentés en Milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers classés comme disponibles à la vente, placements monétaires et actifs biologiques.

Ces estimations sont réalisées à partir de l'expérience passée au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Pour les besoins de sa clôture, la société a eu recours à des estimations pour le calcul des engagements envers le personnel (§ H), pour le litige relatif aux cotisations à la production (§ L) et pour l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés (§ D).

* * * * *

Les règles et méthodes appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont comparables à celles appliquées au 30 septembre 2010 à l'exception de l'adoption des normes et interprétations suivantes, entrées en vigueur en 2011 :

- Amendement à IAS 32 - Instruments financiers : présentation" intitulé "Classement des émissions de droits (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010). Cet amendement a pour objectif d'apporter des précisions sur la manière de comptabiliser certains droits lorsque les instruments émis sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur. Cet amendement n'est pas applicable au Groupe ;
- Amendement à IFRS 1 – Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010). Cet amendement n'est pas applicable au Groupe, qui n'est pas un nouvel adoptant ;
- Amendements à IFRS 2 – Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010). Le Groupe n'opérant pas de transactions qui entreraient dans le champ d'application de cet amendement, il ne lui est pas applicable ;
- IFRIC 19 – Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010). Le Groupe n'ayant pas émis d'instruments de capitaux propres, cette interprétation ne lui est pas applicable ;
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010). Le Groupe n'ayant pas conclu de contrat avec ses clients qui entrerait dans le champ d'application, l'interprétation ne lui est pas applicable ;
- IFRIC 17 - Distribution en nature aux actionnaires (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010). Le Groupe n'ayant pas effectué de telle distribution en nature à ses actionnaires, l'interprétation ne lui est pas applicable ;
- Améliorations annuelles des IFRS publiées en avril 2009 (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010).

L'adoption des nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe au 30 septembre 2011.

Le groupe Vermandoise a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations suivantes, publiées par l'IASB et l'IFRIC, adoptées ou en cours d'adoption par l'Union européenne au 30 septembre 2011, mais d'application non obligatoire à un exercice ouvert au 1^{er} octobre 2010, et qui sont susceptibles de concerner le Groupe notamment :

- IAS 24 – Information relative aux parties liées (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011) ;
- Amendement à IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers (date d'application obligatoire non définie) ;
- Amendement IAS 1 – Présentation des autres éléments de résultat global (date d'application obligatoire non définie) ;
- Améliorations annuelles des IFRS publiées en mai 2010 (application obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011).

Le Groupe ne prévoit pas que l'application de ces normes et interprétations ait une incidence significative sur ses comptes ouverts au 1er octobre 2011.

A) Méthodes de consolidation

Tous les comptes des Sociétés sont intégrés globalement sur la base des comptes arrêtés au 30 Septembre qui correspond à la date de clôture des comptes individuels de toutes les Sociétés consolidées.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Les soldes bilantiels, les pertes et les gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

B) Goodwill

Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales et représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Ils sont, selon le cas, affectés à certains éléments identifiables et font l'objet de tests de dépréciation annuels.

C) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au quota sucre.

Les quotas CO2 constituent des immobilisations incorporelles. Les droits remis gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle. Les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en œuvre et sont amorties sur leur durée d'utilisation économique estimée de façon linéaire.

Le plan d'amortissement est déterminé à la date d'entrée du bien à l'actif. Chaque composant identifié au sein d'un bien fait l'objet d'un amortissement distinct.

A chaque clôture et à chaque situation intermédiaire, tout indice montrant qu'un élément de l'actif a pu perdre notablement de sa valeur (obsolescence, dégradation, performances inférieures aux prévisions, valeur de marché) déclenche un test de dépréciation.

Les principales durées d'utilisation retenues pour les amortissements sont les suivantes :

- logiciels	1 à 3 ans
- quota sucre.....	9 ans (*)
- autres immobilisations incorporelles.....	5 à 10 ans
- constructions.....	20 ans
- agencements et aménagements constructions	5 à 15 ans
- matériels et outillages.....	5 à 20 ans
- véhicules	5 ans
- matériels et mobiliers de bureau.....	5 ans
- matériels informatiques	4 ans

(*) Durée du règlement sucrier actuel.

F) Actifs financiers

Les actifs financiers figurent au bilan pour leur juste valeur. Ils se composent d'actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat et d'actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction (comme les certificats de dépôts, ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme), et d'autre part des actifs financiers désignés (comme les disponibilités), lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers disponibles à la vente (titres de participations non consolidés) sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

G) Stocks et créances

Les stocks de matières et fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, à l'exception des actifs biologiques consommables, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Plus précisément, la valorisation des récoltes est faite en fonction des cours de marché ou des prix au contrat, y compris la prime de jachère, des surfaces cultivées et rendements moyens constatés. De cette valorisation sont déduits les frais de culture à engager.

La valorisation des produits finis et des en-cours de production comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs et indirects de production et les amortissements. Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais de Siège, de frais financiers ni de frais commerciaux.

Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont valorisées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Une provision pour perte de valeur est constituée le cas échéant pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

H) Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et des passifs consolidés ainsi que les impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition adoptées ou quasi adoptées à la fin de l'exercice.

I) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement des valeurs mobilières de placement, des fonds en caisse, des soldes de comptes bancaires. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Les certificats de dépôts et autres placements dont l'échéance est supérieure à trois mois sont classés en actifs financiers courants conformément à l'IAS 7.7.

Les concours bancaires sont portés en diminution de la trésorerie.

J) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont ré estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution des risques.

Régimes à prestations définies : engagements de retraites :

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées qui prend en compte le risque de mortalité (table INSEE), l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs, un taux d'actualisation financière (taux iBoxx Corporate AA Euro 10+).

Les hypothèses retenues sont :

- Un départ à la retraite à l'initiative du personnel pour 92% des salariés,
- Une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur pour 8% des salariés,

- Pour le collège « ouvriers et employés », départ en retraite à l'âge de 62 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 43% (50% si mise à la retraite),
- Pour le collège « agents de maîtrise et cadres », départ en retraite à l'âge de 67 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 45% (50% si mise à la retraite),
- Le taux d'actualisation financière s'élève à 4.61 % contre 3.95% l'exercice dernier.
- La table de turnover retenue est celle de l'INSEE 2009 - hypothèse faible.

Les engagements non couverts par des contrats d'assurance sont provisionnés. Depuis notre passage aux normes IFRS, la totalité de notre provision passe dans le résultat de l'exercice.

Engagements de médailles du travail :

Cette provision permet de faire face aux engagements correspondant aux droits acquis par les salariés relatifs aux médailles du travail qui devront leur être versées.

K) Informations sectorielles

En application de l'IFRS 8 sur l'information sectorielle, il est précisé que le Groupe n'exerce que dans un seul secteur d'activité (sucre et dérivés) et que les actifs sont implantés en France.

Au 30/09/11, comme au 30/09/10, aucun client pris individuellement ne représente à lui seul plus de 10% de l'activité du groupe.

PERIMETRE

Les états financiers consolidés comprennent les comptes des Sociétés suivantes :

Société consolidante :

SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Société Anonyme

Au capital de 7.648.848 euros

SIREN 086 380 219 00039 – 741J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding financière.

Sociétés consolidées :

NORPAR

Société par Actions Simplifiée

Au Capital de 16.729.472 euros

SIREN 348 075 664 00022 - 741 J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding financière

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
30/09/11	30/09/10	30/09/11	30/09/10
100	100	89,60	89,60

SUCRERIE DE TOURY

Société Anonyme

Au Capital de 3.656.448 euros

SIREN 805 620 176 00018 - 158 H

Siège Social : 28310 TOURY

Activité : Sucrierie, Distillerie, Déshydratation des pulpes

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
30/09/11	30/09/10	30/09/11	30/09/10
99,80	99,80	89,51	89,51

SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES

Société Anonyme

Au Capital de 10.216.272 euros

SIREN 305 824 534 00013 - 158 H

Siège Social : SAINTE-EMILIE

80240 VILLERS-FAUCON

Activité : Sucrierie, Distillerie

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
30/09/11	30/09/10	30/09/11	30/09/10
89.69	89.69	89.69	89.69

COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2.970.944 euros

SIREN 562 032 805 00128 - 011 A

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Exploitation agricole

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
30/09/11	30/09/10	30/09/11	30/09/10
64,48	64,48	64,48	64,48

La **SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL** est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la **SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES**.

NOTES SUR LE BILAN**A) Immobilisations et amortissements**

Valeurs brutes	30/09/2010	Entrées	Sorties	30/09/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	573	15	32	556
Quotas sucre	139 546	1 967		141 513
Total	140 119	1 982	32	142 069
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements	24 269	642	25	24 886
Constructions, agencements	54 182	1 706	59	55 829
Matériels, outillages	230 657	6 534	2 780	234 411
Autres	2 376	198	159	2 415
Immobilisations en cours, avances et acomptes	8 652	11 649	10 365	9 936
Total	320 136	20 729	13 388	327 477
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	460 255	22 711	13 420	469 546

Amortissements	30/09/2010	Entrées	Sorties	30/09/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	446	71	32	485
Quotas sucre	123 833	3 536		127 369
Total	124 279	3 607	32	127 854
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements	13 847	329	22	14 154
Constructions, agencements	37 456	1 843	60	39 239
Matériels, outillages	202 981	4 279	2 768	204 492
Autres	2 081	140	158	2 063
Total	256 365	6 591	3 008	259 948
Total des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	380 644	10 198	3 040	387 802

A propos des quotas CO₂, nous sommes entrés en Phase 2 et les allocations (en tonne) se répartissent comme suit entre les différents sites de production :

Sites	Ste Emilie	Pithiviers	Fontaine	Toury	SVI
Phase 2 (5 ans)	411 485	170 345	211 655	199 745	993 230
Ex. 2010/2011	82 297	34 069	42 331	39 949	198 646
Consommation	70 859	40 569	31 658	46 892	189 978

Pour rappel, ces droits attribués gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle.

En revanche, les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Comme au cours de l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'acquisition de ce type.

B) Actifs financiers non courants

Titres de participation non consolidés	Quote-part capital détenu	Capitaux propres	Résultat	Valeur nette à l'actif 2011	Valeur nette à l'actif 2010
STE CHAMPENOISE DE GESTION	18	9 080	2 963	20 919	19 294
FRANCE-ALCOOLS	22	5 841	-267	1 295	1 417
SIDESUP	15	2 852	511	409	409
SICA PULPE HTE PICARDIE	20	5 221	774	362	362
SIDEFO	17	2 515	6	335	335
AUTRES				2 100 (1)	1 907 (2)
TOTAL				25 420	23 724

(1) Dont dépréciation : 73

(2) Dont dépréciation : 73

C) Stocks et en-cours

Stocks	Valeur nette 30/09/2011	Valeur nette 30/09/2010
Matières consommables	13 114	11 225
Produits en cours	2 954	2 433
Produits finis	5 280	6 638
TOTAL	21 348 (1)	20 296 (2)

(1) Dont dépréciation : 80

(2) Dont dépréciation : 82

D) Les créances

	Valeur nette 30/09/2011	Valeur nette 30/09/2010
Clients	35 080	25 972
Effets à recevoir	3 078	2 202
Créances fiscales	2 302	2 145
Impôt sur les Sociétés	925	675
Autres créances	13 326	11 198
TOTAL	54 711 (1)	42 192 (2)

(1) Dont dépréciation : 7

(2) Dont dépréciation : 1489 (1472 de dépréciation de compte courant SICA Pulpe de Haute Picardie)

Toutes les créances sont à moins d'un an.

E) Les actifs financiers courants

En conformité avec l'IAS 7 § 7, il s'agit des certificats de dépôt dont l'échéance est supérieure à trois mois.

Les certificats de dépôt de cette nature s'élèvent à 6 052 K euros au 30/09/11 et ont été rémunérés à un taux moyen compris entre 1.25 et 2 % par différents établissements français. Il n'existait pas d'échéance supérieure à trois mois à la clôture du 30/09/10.

F) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Valeur de marché au 30/09/11	Valeur de marché au 30/09/2010
Disponibilités	7 280	268
Concours bancaires	-1 804	-1 890
Sicav monétaires	464	869
Fonds commun	463	979
Certificats de dépôt (1)	264 603	269 330
Autres	319	4
TOTAL	271 325	269 560

(1) Echéances inférieures ou égales à trois mois

G) Capitaux propres

Le capital social de 7.649 K euros est divisé en 478.053 actions au nominal de 16 euros chacune, entièrement libérées.

Il n'est pas proposé par le Conseil d'Administration de distribuer un dividende pour cet exercice. Cette décision sera validée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la société.

H) Tableau des Provisions

	30/09/2010	Dotations	Reprises		30/09/2011
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
PROVISIONS	7 249	4 311	-573	-1 722	9 265
Provision pour risque fiscal (1)	0	4 140	0	0	4 140
Provision indemnités départ retraite (2)	4 721	150	0	0	4 871
Autres provisions	2 528	21	-573	-1 722	254
DEPRECIATIONS	1 644	0	-2	-1 482	160
Autres actifs financiers	73	0	0	0	73
Stocks	82	0	-2	0	80
Créances et autres créances	1 489	0	0	-1 482	7
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
TOTAL	8 893	4 311	-575	-3 204	9 425

(1) Provision pour risque fiscal (détail paragraphe I, rubrique « Autres informations »)

(2) L'engagement au titre de l'indemnité de retraite couvert par un contrat d'assurance s'élève à 51 K€.

Ci-après le détail de la provision d'indemnité de départ en retraite au 30/09/11.

Variation des postes		
	Engagement à l'ouverture	4903
+	Coût des services rendus	213
+	Coût financier	194
+	Gains et pertes actuariels	-386
	<i>Dont variations actuarielles</i>	63
	<i>Dont nouvelles entrées</i>	10
	<i>Dont sorties de l'exercice</i>	-459
=	Engagement à la clôture	4924

Cette provision est particulièrement sensible à l'hypothèse du taux d'actualisation. Une variation à la hausse de 1 point du taux d'actualisation aurait eu un impact sur nos comptes annuels de – 490 K€ sur la valeur de la provision au 30/09/11. A l'inverse, une diminution de 1 point aurait augmenté notre provision de 559 K€.

I) Dettes financières

DETTES FINANCIERES	30/09/2011	30/09/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	69	125
Autres dettes financières	1	1
TOTAL	70	126

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture et l'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Total des dettes financières	37	33	0	70

J) Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

	30/09/2011	30/09/2010
Dettes fournisseurs	14 269	10 751
Autres dettes d'exploitation	35 979	41 480
Dettes personnel (participation des salariés incluse)	11 382 (1)	9 418 (2)
Dettes envers les organismes sociaux	2 202	2 142
Dettes envers les organismes fiscaux	2 933	2 573
Impôt sur les Sociétés	2 647	9 807
Dettes sur immobilisations	2 401	1 928
Autres dettes	14 414	15 612
TOTAL	50 248	52 231

Sauf mentions ci-dessous, toutes les dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

- (1) Dont 4 723 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)
- (2) Dont 4 158 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)

K) Charges à payer – Produits à recevoir

Charges à payer	30/09/2011	30/09/2010
Fournisseurs factures non parvenues	8 277	6 329
Personnel	5 490	5 050
État - Impôts et taxes	1 937	1 689
Créditeurs divers (1)	11 013	10 970
Intérêts courus	70	69
TOTAL	26 787	24 107

Produits à recevoir	30/09/2011	30/09/2010
Clients factures à établir	1 195	500
Débiteurs divers (1)	7 721	7 617
Intérêts courus à recevoir	320	27
TOTAL	9 236	8 144

1. Litige relatif aux cotisations à la production :

Rappelons que suite à l'action judiciaire engagée à l'encontre de la Commission de Bruxelles concernant les modalités de calcul des cotisations à la production des campagnes 2001/2002 à 2003/2004, la profession sucrière avait obtenu gain de cause devant les Tribunaux (nationaux et européens). Les règlements d'application des cotisations à la production desdites campagnes avaient été invalidés.

Dans ces conditions, il appartenait aux instances communautaires de proposer des nouveaux règlements pour ces campagnes. Le règlement de la Commission publié en Décembre 2009 ignore les décisions de principe rendues par la Cour de Luxembourg en confirmant purement et simplement l'exigibilité des cotisations mises indûment à la charge des producteurs.

La Cour de justice de Luxembourg a été de nouveau saisie. Elle devra dire prochainement si l'interprétation de son arrêt du 8 Mai 2008 par la Commission lui semble conforme (ou non), sachant que les conclusions déposées par l'avocat général en date du 27 octobre dernier sont très favorables à la thèse soutenue par la profession sucrière.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A) Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	30/09/2011	30/09/2010
a) Analyse par branche d'activité		
Sucre	248 751	247 660
Alcool	36 281	32 528
Mélasses	6 067	6 756
Prestations de services	9 012	9 389
Marchandises revendues en l'état	19 937	13 559
Activité agricole	3 160	2 464
Pulpes	6 069	3 756
Divers	2 364	1 741
Total	331 641	317 853
b) Analyse géographique des ventes de sucre et d'alcool		
Sucre France	183 786	173 337
Sucre Export	64 965	74 323
Alcool France	36 281	32 528
Alcool Export	0	0
Total	285 032	280 188

B) Charges d'exploitation

	30/09/2011	30/09/2010
Achats de graines de betteraves	10 026	8 733
Achats de betteraves	104 507	108 398
Achats de sirop, mélasse et sucre pour refonte	5 709	1 419
Matières consommables (coke, pierre à chaux, ...)	22 000	19 387
Achats de fournitures (eau, électricité, gaz, ...)	21 033	22 582
Variation des stocks	838	- 307
Entretiens et réparations	11 788	10 001
Transport et chargement de betteraves	17 014	15 777
Autres (sous traitance, location, assurances...)	21 901	23 948
TOTAL	214 816	209 938

C) Charges du personnel

	30/09/2011	30/09/2010
Salaires	20 273	19 746
Charges sociales	9 311	9 368
Intéressement	898	818
Participation	2 174	2 050
TOTAL	32 656	31 982

D) Résultat financier

	30/09/2011	30/09/2010
Revenus des titres de participation	1 492	618
Revenus des VMP et certificats de dépôts	2 397	588
Produits nets sur cession de VMP	24	20
Contrats à terme		844
Autres produits financiers	150	126
Intérêts comptes courants participation des salariés	-417	-357
Autres charges financières	-47	-94
TOTAL	3 599	1 745

E) Autres produits et charges opérationnels

	30/09/2011	30/09/2010
Produits de cessions des immobilisations	158	117
Reprise provision pour risques et charges	0	511
Autres produits	62	168
VNC immobilisations	-9	0
Provisions pour litiges	-4 140	-511
Autres charges	-140	-182
TOTAL	-4 069	103

F) Impôt sur les bénéfices

	30/09/2011	30/09/2010
Impôt effectif	22 347	20 423
Impôt différé	718	-500
TOTAL	23 065	19 923

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée :

30/09/2011	
Résultat consolidé avant impôt	69 559
Taux de l'impôt 34,43%	
Charge d'impôt théorique	-23 949
Sociétés non soumise à la contribution sociale	50
QP sur dividende (régime mère-fille)	-339
Dividendes hors palier consolidé	457
Crédits d'impôts	31
Abattement sur contribution sociale	50
Différences permanentes	634
Autres décalages	1
Charge d'impôt réel	-23 065

AUTRES INFORMATIONS

A) Effectif moyen

	30/09/2011	30/09/2010
Cadres et Agents de Maîtrise	158	152
Employés et Ouvriers	461	480
TOTAL	619 (1)	632 (2)

(1) Dont 81 saisonniers.

(2) Dont 85 saisonniers

B) Droit à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures par an cumulable sur une période de 6 ans.

Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (DIF) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le DIF représente 57 500 heures de droit à formation cumulés au 30 septembre 2011.

C) Créances et dettes représentées par des effets de commerce

	30/09/2011	30/09/2010
Clients, effets à recevoir	3 078	2 202
Fournisseurs, effets à payer	132	134

D) Eléments concernant les entreprises liées

	Achats et charges d'exploitation	Ventes et produits d'exploitation	Créances d'exploitation (1)	Dettes d'exploitation (2)
Commissions	3 262			
Prestations de services	2 642			
Ventes de marchandises		12		
Achats et ventes divers	164	107		1
Charges constatées d'avance			-	
Comptes courants financiers	12	1	16	377
Prestations à payer / à recev.		58	5	638
TOTAL avec Société Vermandoise de Sucrieries	6 080	178	21	1 016

E) Charges d'exploitation

Conformément aux informations requises par l'IAS 24, les rémunérations brutes versées aux membres du Conseil d'Administration et au Président du Conseil d'Administration se sont élevées au cours de l'exercice 2010/2011 à 26 K euros.

G) Engagements financiers

1) Engagements reçus

- Engagements reçus par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES16.939
- Engagements reçus par la Sucrierie de TOURY :..... 10.956

Ils concernent essentiellement des cautions reçues d'organismes financiers couvrant nos opérations d'exportation, voire d'importation (Règlement 589/2011) de sucre hors quota (obligation imposée par France Agri Mer)

2) Engagements donnés

- Engagements donnés par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES 1 438

Ils concernent des garanties accordées au profit d'organismes financiers ayant consenti des prêts aux Sociétés non consolidées du Groupe.

H) Risques financiers

- Risque de crédit : Il provient essentiellement de la partie non couverte par une assurance (10%) de nos créances clients. Nos titres de placement sont placés de manière sécurisée.
- Risque de liquidité : Le groupe est très peu endetté et sa trésorerie est suivie quotidiennement.
- Risque de marché : Il correspond au risque de variation des prix des instruments financiers (sociétés cotées) détenus dont les écarts impactent les capitaux propres.
- Risque de change et de taux : NA

I) Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant.

J) Evénements postérieurs à la clôture :

La Société Vermandoise Industries fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal qui porte notamment sur le calcul du montant dû au titre de la taxe professionnelle et de la détermination de la valeur ajoutée (la taxe professionnelle payée ne pouvant excéder 3.5% du montant de la valeur ajoutée).

Le différend porte sur la prise en compte ou non dans la valeur ajoutée des montants de restructuration acquittés en 2007, 2008 et 2009. Une provision pour risque de 4 140 K€ (cf. paragraphe H « Tableau des provisions » de la rubrique « Notes sur le bilan ») a été comptabilisée pour l'ensemble du litige.

Par ailleurs, en date du 4 octobre 2011, le groupe Cristal Union a indiqué avoir un accord d'exclusivité sur le rachat de 95% des actions du groupe Vermandoise. Cet événement postérieur à la date de clôture n'a aucune incidence sur les comptes et la présentation des comptes au 30/09/11 de notre société.

K) Honoraires de commissaires aux comptes :

Honoraires convenus pour la mission sur l'ex. 2010/2011, non compte tenu des frais de déplacements.

	KPMG				David Elkaïm				Autres CAC			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Emetteur	15	14	100%	100%	15	14	100%	100%	148	146	100%	100%
Filiales intégrées globalement												
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaires aux comptes												
Emetteur												
Filiales intégrées globalement												
Sous Total	15	14	100%	100%	15	14	100%	100%	148	146	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)												
Sous Total												
TOTAL	15	14	100%	100%	15	14	100%	100%	148	146	100%	100%

EVOLUTION DES COURS DE BOURSE

	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Nominal.....	16	16	16	16	16
Cours le plus haut.....	750	595	700	823	1.655
Cours le plus bas	510	405	420	649	695
Dernier cours.....	584	460	700	823	1.594
Dividende distribué au titre de l'exercice	30	30	30	45	0

VOLUME DES TRANSACTIONS EN BOURSE DE PARIS

	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Nombre de titres échangés	19.017	34.236	35.490	12.662	49.230

Source : Société des Bourses Françaises Euronext.

REPARTITION DU CAPITAL

Principaux actionnaires au 1^{er} MARS 2011 :

- ✓ SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES..... 56 %
- ✓ FIRST EAGLE INVESTMENT MANAGEMENT LLC + de 20 %
(Changement de dénomination de A. AND S. BLEICHROEDER ADVISERS)

A notre connaissance, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5 % du capital

Organigramme
GROUPE VERMANDOISE

Au 30 Septembre 2011

